## **INDEX ANALYTIQUE**

Les chiffres renvoient aux numéros de paragraphes.

#### -A-

#### Absence de faute

Conduite du policier ou du professionnel

- Normes de l'industrie, 412

Contrat d'entreprise ou de service

- Révocation, 324

Défense pénale, 480

Dommages-intérêts contractuels, 845

Exonération des parents, 507

Faute lourde, 428

Présomption de faute

- Preuve d'une absence de faute, 501, 529

Présomption de responsabilité

 Impossibilité de soulever une absence de faute, 501, 523, 542

Responsabilité du commettant, 523

Responsabilité du fait des biens,

Responsabilité du fait des immeubles, 542

#### Abus de droit

Cautionnement, 1113 Contrat, 566-569

Abus de fonction, 522

#### Acceptation, 78-84

tractuel

Conditions, 78-81 Valeur, 82-84

Voir aussi Consentement con-

#### Acceptation des risques

Faute de la victime, 478
Participation à une activité
dangereuse, 478
Responsabilité du fait des
animaux, 535

## Accident d'automobile

Voir Préjudice causé par une automobile, Préjudice corporel causé par une automobile, Préjudice matériel causé par une automobile

## Accident du travail

Définition, 612

Voir aussi Lésion professionnelle

#### Accident médical

Voir Régime d'indemnisation des victimes d'accidents médicaux, Responsabilité médicale

Accipiens (le payé) Voir Paiement

#### Acquéreur subséquent, 548

#### Acquiescement

Mode d'opposabilité de la cession de créance, 941-943

# Acte à titre gratuit Voir Contrat à titre gratuit

Acte à titre onéreux Voir Contrat à titre onéreux

#### Acte authentique, 191

#### Acte criminel

Voir Préjudice corporel causé par un acte criminel, Régime d'indemnisation fondé sur la solidarité sociale

## Acte fictif

Voir Action en déclaration de simulation

#### Acte juridique

Définition, 37 Preuve par écrit, 189

#### Acte juridique unilatéral, 351

#### Acte secret

Voir Action en déclaration de simulation

Acte sous seing privé, 191, 976

Acte translatif de propriété

Voir Contrat translatif de propriété

## Action de in rem verso Voir Enrichissement injustifié

# Action en déclaration de simulation, 795-797

But licite de la simulation, 795 Effets entre les parties, 796 Effets vis-à-vis des tiers, 797 Illustrations, 795, 797 Notion de simulation, 795 Prête-nom, 795

# Action en inopposabilité Voir Action paulienne (action en inopposabilité)

Action en justice Voir Demande en justice

## Action en réception de l'indu Voir Réception de l'indu

## Action oblique, 778-784 Conditions, 779-782

Créance certaine, liquide et exigible, 779 Droit d'option, 781 Effets, 783, 784 Exercice des droits et actions du débiteur, 778, 781, 782

- Actions extrapatrimoniales, 782Actions patrimoniales, 781
- Faillite et insolvabilité, 780 Illustration, 784 Impossibilité d'agir, 780 Inconvénients, 784 Limite, 782 Négligence du débiteur, 780 Obligation de faire ou de ne pas faire, 781 Remplacement du débiteur, 783

# Action paulienne (action en inopposabilité), 785-794

Absence de présomption, 791 Conditions d'exercice, 788 Contrat à titre gratuit, 789 Contrat à titre onéreux, 790 Créance certaine, liquide et exigible, 793 Délai, 794 Droit antérieur, 793 Droit romain, 785 Effets, 787 Faillite et insolvabilité, 787, 791, 792, 794 Histoire, 785

Illustration, 786, 793

Mise en contexte, 786

Opposabilité du contrat aux tiers

- Exception, 787

Présomption d'intention frauduleuse, 789, 790

Preuve, 788, 791

Réforme du Code civil, 785

Scandale Norbourg, 791

Syndic de faillite, 791, 792, 794

#### Action rédhibitoire, 208

Affrètement, 320

#### Âge

Voir Vieillesse

#### Agglomération urbaine

Prescription extinctive, 1171, 1172

Aggravation du préjudice, 724, 725

#### Alcool

Incapacité de fait, 146

Aléas de la vie, 734

#### Anéantissement du contrat

Voir Résolution ou résiliation du contrat

#### **Animal**

Voir Responsabilité du fait des animaux

#### Annulation

Voir Nullité

#### **Appauvrissement**

Voir Enrichissement injustifié

Appel d'offres, 94, 95

#### **Arbitrage**

Voir Convention d'arbitrage

Association, 328

#### Assurance

Caractéristiques particulières, 337

Faute intentionnelle « simplifiée », 432

Notion, 336

Système de répartition collective des risques, 405

Voir aussi Assurance de dommages, Assurance de personnes

#### Assurance automobile

Voir Préjudice matériel causé par une automobile

#### **Assurance collision**

Voir Préjudice matériel causé par une automobile

#### Assurance de dommages

Caractéristiques particulières, 337

Faute intentionnelle, 430 Subrogation, 722, 984

#### Assurance de personnes

Assurance médicament, 722 Caractéristiques particulières, 337

Stipulation pour autrui, 250 Subrogation, 969

#### Atteinte à un intérêt légitime juridiquement protégé, 437

#### **Automobile**

Voir Préjudice causé par une automobile, Préjudice corporel causé par une automobile, Préjudice matériel causé par une automobile

## Autonomie de la volonté Voir Théorie de l'autonomie de la volonté

Autorité de la chose jugée Voir Chose jugée

## Autorité parentale Voir Titulaire de l'autorité parentale

#### Avant-contrat, 88-93

Mise en contexte, 88

Pacte de préférence, 93

Promesse de contrat, 89-92

- Offre de contracter, 90
- Promesse bilatérale, 91
- Promesse unilatérale, 89
- Sanction, 92

#### Voir aussi Consentement contractuel

#### Avocat

Exercice illégal de la profession, 181

Voir aussi Honoraires de l'avocat

#### Ayant cause à titre particulier

Effet relatif du contrat, 262-264

- Droits, 262
- Intervention du législateur, 264
- Obligations, 263

# Ayant cause universel ou à titre universel, 260

-B-

#### Bail

Caractéristiques particulières, 319

Cause illicite et contraire à l'ordre public, 171

Droit de rétention, 802, 803

Notion, 318

Objet de l'obligation, 164

Prescription

 Point de départ et calcul du délai, 1180

Responsabilité contractuelle du fait d'autrui, 563

Voir également sous le descripteur spécifique

## Bail à rente, 315

## Bail commercial

Caractéristiques particulières, 319

Clause pénale abusive, 856

Exception d'inexécution, 761

Résolution ou résiliation du contrat, 838, 839

#### Bail de logement

Affaiblissement de la liberté contractuelle, 43

Aggravation du risque, 725

Caractéristiques particulières, 319

Clause exonératoire ou limitative de responsabilité, 495

Clause simplificatrice, 839

Contrat à exécution successive,

Contrat synallagmatique, 1116

Déchéance conventionnelle du terme, 308

Dispositions d'ordre public, 176, 319

Loi à vocation consumériste (protection du consommateur), 319

Résolution ou résiliation du contrat, 839

#### **Bâtiment**

Voir Responsabilité du fait des immeubles

#### Bénévole

Gardien du mineur, 512

#### Bien

Définition, 51

Voir aussi Bien de l'État, Responsabilité du fait des biens

#### Bien de l'État

Prescription acquisitive, 1136

## **Bijoutier**

Droit de rétention, 802

## Blessure

Voir Lésion professionnelle

#### Bon samaritain

Immunité de poursuite, 485

#### Bonne foi

Abus de droit, 1113

Actes d'aliénation, 1246

Cautionnement, 243, 1113

Conduite répréhensible, 1008

Droit de rétention, 1236

Droit de révocation, 825

Exception d'inexécution, 755

Immunité de poursuite, 482, 484

Impenses, 1232, 1234, 1235

Indemnité pour la jouissance du bien. 1238

Nullité relative, 197

Obligation de renseignement et de bonne foi, 176, 242-246,

Paiement au créancier apparent, 868, 869, 886, 958

Possesseur, 1136

Présomption, 788

**Bonnes mœurs**, 33, 42, 163, 175, 184, 185, 277, 850, 1244

-C-

Canonistes, 39, 389, 399, 755, 817

#### Capacité contractuelle, 142-162

Définition, 142

Disposition applicable, 142

Droit des personnes physiques, 142

Incapacité de fait, 142-146

- Aberration temporaire ou légère, 143
- Drogue, alcool ou médicaments, 146
- Droit antérieur, 143

- Illustrations, 144-146
- Inaptitude à consentir, 143, 145
- Maladie, 146
- Mise en contexte, 143
- Moyen dilatoire, 146
- Nullité du contrat, 144, 146
- Preuve, 145
- Vieillesse, 145, 146

Loi sur la protection du consommateur (L.p.c.)

Aucune règle applicable, 142
 Personne physique, personne

morale, 142

Présomption, 142

- Régime de protection, 147-162
- Illustration et coordination, 162
- Majeur en curatelle, 158, 159
- Majeur en tutelle, 156, 157
- Majeur pourvu d'un conseiller, 154, 155
- Mandat donné en prévision de l'inaptitude, 160, 161
- Mineur, 148-153
- Mise en contexte, 147
- Notion de préjudice, 147
- Objectif, 147
- Réforme du droit civil, 162
- Types de lésion, 147

#### Carte de crédit

Voir Crédit

Carte de débit, 876

#### Causalité

Voir Lien de causalité

Cause de l'obligation, 163

#### Cause du contrat

Acte abstrait, 172

Cause illicite et contraire à l'ordre public, 170, 171, 173, 174, 179, 195

Cause impulsive et déterminante, 170

Cause licite, 173

Distinction avec l'objet, 171

Existence, 172

Illustration, 170-172

Mise en contexte, 163

Notion, 17

Promesse de payer, 172

Réconciliation de l'objet et de la cause, 174-186

Reconnaissance de dette, 172

# Cautionnement, 333, 334, 1055, 1092-1113

Abus de droit, 1113

Accessoire suit le principal, 1098

Avertissement, 1095

Caractéristiques particulières, 334

Caution « personnelle », 1092

Cession de créance

– Mode d'opposabilité, 946

Conditions d'application et illustration, 1112

Conditions de validité, 1099

Contrat dangereux, 1095

Contrat nommé, 333, 334, 1093

Contrat subsidiaire, 1093, 1100

Décès de la caution, 1106

Définition, 333, 1092

Dette future ou indéterminée, 1097, 1107

Dispositions législatives d'ordre public, 176

Droit à l'exception de subrogation, 176

Droit à l'information, 176

Droit de la construction, 1097

Droits du créancier, 1100

Évolution de l'institution, 1094

Exception de subrogation, 1111, 1112

Fin de l'exercice des fonctions particulières, 1109

Institution hybride, 1093

Interruption de la prescription, 1211

Maxime, 1095

Modes d'extinction spécifiques, 1104

Notion, 333

Objet, 1097

Obligation à pluralité de sujets, 1092-1113

Obligation de renseignement et de bonne foi, 176, 243, 1113

Obligation en nature, 1097

Obligation pécuniaire, 1097

Obligation solidaire, 1093

Ordre public, 176, 1110

Prescription extinctive

- Ordre public, 1144

Prorogation du terme, 1100

Protection du consommateur, 1096

Recours après le paiement par la caution, 1101

Recours contre le débiteur principal, 1102

Recours contre les autres cautions, 1103

#### Remise

 Interactions de la solidarité et du cautionnement avec la remise, 1062-1065, 1105, 1133 Révocation, 1107, 1108

Sûreté, 1093

Théorie des fins de non-recevoir, 1113

Vice de consentement, 1099

# **Cession de contrat**, 263, 1001, 1015-1017

Droit français, 1017 Régime juridique, 1017 Variétés, 1016

#### Cession de créance, 928-963

Cession à titre de garantie, 933, 934, 947, 949

Cession à titre gratuit, 960

Cession partielle ou multiple, 963

- Règle du prorata, 963

Circulation de l'obligation, 928

Conditions de validité entre le cédant et le cessionnaire

- Créances susceptibles d'être cédées, 937
- Exigence d'un contrat, 937
- Incessibilité des dettes, 939

Conditions de validité vis-à-vis le débiteur et les tiers *voir* Modes d'opposabilité

Contrat nommé, 931

Définition, 930

Distinction avec la cession du droit d'action, 935

Distinction avec la subrogation, 965

Droit de la personnalité, 938

Effets, 951-963

Finalités, 932

Garantie, 959-962

- Clause de garantie, 961
- Contexte, 959
- Garantie de base, 960

 Garantie de fournir et faire valoir, 962, 963

Graphique, 930, 933

Historique, 931

Mise en contexte, 930-935

Modes d'opposabilité, 939-950

- Acquiescement, 941-943
- Cas particuliers, 948, 949
- Connaissance, 942
- Conséquences du non-respect des formalités, 950
- Dispositions applicables, 940
- Méthode classique, 942
- Mise en contexte, 939
- Présence d'un cautionnement, 946
- Présence d'une hypothèque, 947
- Publication d'un avis de la cession, 945
- Réception par le débiteur de certains documents, 944
- Reconnaissance, 942
- Régime général, 940-947

Novation par changement de créancier, 1013, 1014

Nullité absolue, 938

Plan, 929

Préjudice corporel causé par une automobile, 938

Réforme du Code civil, 934

Risques et périls du cessionnaire, 960

Titre au porteur, 948, 956

Transfert de la créance, 952-958

- Compensation, 954, 955
- Droit de payer la dette au créancier apparent, 958
- Généralités, 952

- Limites, 954-956
- Principe de l'opposabilité des exceptions, 952
- Protection du consommateur, 957

Universalité de créances, 949

Variantes, 1015-1020

Vente, 959

#### Cession de dette, 1015, 1018-1020

Hypothèses d'application de divers mécanismes, 1020

Incessibilité des dettes, 1019

Intérêt, 1019

Législations étrangères, 1019

Problématique, 1018

Tempéraments, 1020

#### Cession du droit d'action

Distinction avec la cession de créance, 935

#### Charge de la preuve

Voir Preuve

#### Chemin public

Définition, 663

**Chose jugée**, 340, 390, 990, 1192, 1207, 1209, 1214, 1215

## Circulation de l'obligation

Voir Cession de créance, Délégation, Novation, Subrogation

## Classification des contrats,

Contrat à exécution instantanée et contrat à exécution successive, 60, 61

Contrat à titre gratuit et contrat à titre onéreux, 62, 63

Contrat commutatif et contrat aléatoire, 64, 65

Contrat consensuel, contrat réel et contrat solennel, 56, 57

Contrat d'adhésion et contrat de gré à gré, 66-69

Contrat de consommation, 51-55 Contrat nommé et innommé, 50

 Droit commun et lois particulières, 50

Contrat synallagmatique et contrat unilatéral, 58, 59

Mise en contexte, 49

#### Clause abusive

Bail résidentiel, 141
Clause pénale, 45, 141, 855, 856
Contrat d'adhésion ou de consommation, 43, 55, 69
Définition, 138
Illustration, 140
Nullité du contrat, 202
Opinion, 139
Réduction de l'obligation, 206
Utilisation, 141

## Clause contradictoire

Voir Clause obscure ou contradictoire

Clause d'arbitrage, 133

Clause d'exclusion ou de limitation de responsabilité Voir Clause exonératoire ou limitative de responsabilité

#### Clause d'exclusivité

Confusion, 1128
Obligation de ne pas faire, 815
Voir aussi Clause de non-concurrence

## Clause de déchéance du terme Voir Terme

## Clause de fournir et faire valoir Voir Garantie de fournir et faire valoir

#### Clause de non-concurrence

Clause pénale, 848, 851, 854
Confusion, 1128
Injonction interlocutoire, 829
Levée du voile corporatif, 265
Obligation de ne pas faire, 767, 815
Ordre public, 182
Principe de la responsabilité du tiers, 271

## Clause de non-responsabilité Voir Clause exonératoire ou limitative de responsabilité

#### Clause de réclamation d'honoraires extrajudiciaires, 857

Objet déterminé ou déterminable de l'obligation, 168

#### Clause de retard

Clause pénale, 852

#### Clause dernier payeur, 723

#### Clause exonératoire ou limitative de responsabilité, 237, 487-495

Avis en matière contractuelle, 492

Bail résidentiel, 495

Contrat de consommation, 488

Mise en contexte, 487

Préjudice corporel, 489

Préjudice matériel, 491, 495
Préjudice moral, 489
Prestation principale du contrat, 494
Règles d'interprétation, 237, 493
Responsabilité extracontractuelle, 490
Validité, 491, 495

#### Clause externe, 55, 69, 131-134

Contrat conclu sur Internet, 133, 134 Contrat d'adhésion ou de consommation, 132 Définition, 131

Clause illisible ou incompréhensible, 55, 69, 135-137

# Clause limitative de responsabilité

Voir Clause exonératoire ou limitative de responsabilité

# Clause obscure ou contradictoire, 219-239

Circonstances, 223

Clause ayant plusieurs sens possibles, 229

Clause destinée à écarter tout doute sur l'application d'un contrat à un cas particulier (emploi du terme « notamment »), 230-233

Commune intention des parties, 221, 222

Comportement des parties, 226

Contrat efficace, 228

Contrat formant un tout cohérent. 227

Documents préalables, 225

Mise en contexte, 219
Nécessité d'un doute, 220
Protection de la partie faible, 234-238
Règles de preuve applicables, 239
Théorie du double contrat, 232
Usages, 224

#### Clause pénale, 848-858

Application, 848

Clause abusive, 45, 141, 855, 856

Clause de non-concurrence, 848, 851, 854

Clause de réclamation d'honoraires extrajudiciaires, 857

Clause de retard, 852

Conditions de validité, 850

Définition, 848

Déguerpissement du locataire, 856

Distinction avec l'obligation alternative, 1026

Effets, 851

Exception à la règle de non-cumul, 852, 853

Exécution partielle, 855

Frais judiciaires, 857

Peine par jour, 853

Préjudice, 854

Prêt hypothécaire, 857

Principe du respect de la parole donnée, 856

Protection du consommateur, 858

Qualification, 849

Réduction, 856

Retard dans l'exécution du paiement d'une somme d'argent, 857

#### Clause préjudiciable

Clause illisible, 136

Clause incompréhensible, 137 Mise en contexte, 135

#### Clause résolutoire

Voir Résolution ou résiliation du contrat

#### Clause simplificatrice

Résolution ou résiliation du contrat, 839

Code Napoléon, 11, 518

#### Commerçant

Voir Contrat de consommation

#### Commercialité

Voir Théorie de la commercialité

#### Commettant

Voir Employeur, Lésion professionnelle, Responsabilité du fait d'autrui

#### Common law

Voir Droit anglais

#### Compensation

Cession de créance, 954, 955

Définition, 901

Illustration, 901

Mode de paiement, 901

Récapitulation et coordination, 925

Sources, 901

Voir également sous le descripteur spécifique

# Compensation conventionnelle, 921

#### Compensation facultative, 927

# Compensation judiciaire, 922-926

Condition de liquidité, 922

Date, 926

Demande reconventionnelle, 923

Mise en contexte, 922

Récapitulation et coordination, 925

Réunion d'actions, 924

# **Compensation légale**, 902-920, 925, 926

Conditions d'application, 903-918

Date, 926

Disponibilité des obligations, 914-918, 920, 926

- Actes faits avec l'intention de nuire, 917
- Biens insaisissables, 916
- Droits acquis à un tiers, 918, 920, 926
- Graphique, 918, 920
- Notion, 914
- Privilège de l'État, 915

Effets, 919, 920

- Effet extinctif automatique,
  919
- Exceptions au principe de l'automatisme de la compensation, 920

#### Fongibilité des obligations

- Biens fongibles de la même espèce, 906
- Illustration, 906

Liberté contractuelle, 921

Liquidité, certitude et exigibilité des obligations, 907-913

Compensation des dettes connexes, 910

- Compensation équitable (« equitable set-off »), 910
- Exigibilité des dettes, 908
- Faillite, 909-913
- Liquidité et certitude, 907

Récapitulation et coordination, 925

Réciprocité des obligations, 904, 905

- Imputation des paiements, 905
- Mêmes personnes, même qualité, 904

Renonciation, 921

Vocation générale des règles, 902

# Compensation unilatérale, 915-917, 927

#### Compétence fédérale

Régime d'indemnisation des lésions professionnelles

 Recours interdits contre un employeur, 624

## Compétence législative Voir Partage des compétences

#### Comportement de la victime

Régime d'indemnisation des victimes d'actes criminels

- Exclusion, 591

Voir aussi Faute de la victime

#### Comportement des parties

Interprétation du contrat, 226

## Conclusion subsidiaire Voir Subsidiarité

Condition, 273-290 Définition, 273

#### Effets, 284-290

- Condition réputée accomplie du fait du débiteur, 286, 287
- Moment de réalisation de la condition, 285-287
- Plan, 284
- Rétroactivité, 290
- Situation après la réalisation de la condition, 290
- Situation avant la réalisation de la condition (pendente conditione), 288, 289

#### Nullité

- Condition contraire à l'ordre public, 278
- Condition potestative, 280Validité, 274-283
- Condition casuelle, 279
- Condition potestative qui relève de la volonté du créancier, 282
- Condition potestative résolutoire, 283
- Condition résolutoire, 278
- Condition simplement potestative, 281
- Événement extrinsèque, 276
- Événement futur, 274
- Événement incertain, 275
- Événement possible et conforme à l'ordre public et aux bonnes mœurs, 277

# Conditions de formation du contrat, 70

Sanctions, 193-209

- Distinction entre la nullité et les autres sanctions du défaut de formation, 205-209
- Dommages-intérêts, 207

- Effets de la nullité, 200-204
- Inexécution contractuelle, 209
- Nullité absolue et nullité relative, 194-200
- Réduction de l'obligation, 206
- Régime des garanties, 208

Voir aussi Capacité contractuelle, Cause du contrat, Conditions de forme du contrat, Consentement contractuel, Objet de l'obligation

# Conditions de forme du contrat, 187-192

Formalisme

- Avantages et inconvénients, 188
- Contrat réel et contrat solennel, 191, 192
- Modifications et promesse, 192
   Principe du consensualisme, 188-191
- Aucune condition de forme, 188
- Atténuation, 189, 190
- Avantages et inconvénients,188
- Exceptions, 191
- Théorie de l'autonomie de la volonté, 188

Règles de preuve, 189 Règles de publicité, 190

#### Confirmation

Définition, 198

Effet, 198

Majeur en tutelle

- Testament, 161

Nullité absolue

 Non susceptible de confirmation, 196

Nullité relative, 198

Obligation à pluralité de sujets, 198

Utilisation, 198

Volonté certaine et évidente, 198

#### Confusion, 1125-1129

Clause d'exclusivité, 1128

Clause de non-concurrence, 1128

Conditions, 1126

Définition, 1125

Distinction avec la nullité, 1129

Effets, 1127

Illustration, 1128

#### Conjoint

Suspension de la prescription, 1191

#### Conjoint de fait

Enrichissement injustifié, 386, 387

#### Conquête anglaise, 8, 11

#### Conseil de tutelle

Voir Mineur

Conseil juridique, 7

Conseil privé, 17

## Conseiller au majeur

Voir Majeur pourvu d'un conseiller

#### Consensualisme

Voir Principe de consensualisme

#### Consentement contractuel,

70-141

Acceptation, 78-84

- Circonstances particulières, 81
- Conditions, 78-81

- Contre-offre, 79
- Controverse, 82, 83
- Détermination du lieu et de la date de formation du contrat, 82, 83
- Principe, 78
- Protection du consommateur, 84
- Silence, 80
- Valeur, 82-84

Existence du consentement, 71-96

- Nuances précontractuelles, 85-96
- Offre et acceptation, 72-84
- Plan, 71
- Schéma classique, 71
  Incapable de fait, 143, 145
  Intégrité du consentement, 97-141
- Crainte, 116-120
- Dol ou erreur provoquée, 105-115
- Erreur, 98-104
- Lésion, 121-141
- Mise en contexte, 97

Offre, 72-77

- Conditions, 72-76
- Illustrations, 76
- Notion, 72
- Offre assortie d'un délai pour son acceptation, 75
- Offre expresse ou tacite, 75
- Offre ferme, 74
- Offre précise, complète et non équivoque, 73
- Personne déterminée ou indéterminée, 75
- Valeur, 77

Phase précontractuelle, 85-96

- Accord de principe, 87
- Avant-contrat, 88-93
- Mise en contexte, 85
- Offre et appel d'offres, 94, 95
- Rupture abusive des négociations, 86

Plan, 70

Voir aussi Vice de consentement

# Conservation de la paix dans les familles

Suspension de la prescription, 1191

#### Consignation

Voir Offres réelles et consignation

#### Consommateur

Voir Contrat de consommation

#### Contraception

Voir Stérilisation volontaire

#### Contrat

Notion et fondements, 38-48

- Affaiblissement de l'effet relatif du contrat, 46
- Affaiblissement de la force obligatoire du contrat, 45
- Affaiblissement de la liberté contractuelle, 43
- Affaiblissement du consensualisme, 44
- Définition du « contrat », 38
- Développement de l'ordre public et des droits fondamentaux, 42
- Recherche d'autres fondements, 47

- Théorie de l'autonomie de la volonté, 39-41
- Vitalité du contrat, 48

Respect de l'ordre public, 174

Voir aussi Avant-contrat. Cause du contrat, Cession de contrat, Classification des contrats, Conditions de formation du contrat. Conditions de forme du contrat, Dommages-intérêts contractuels, Effet relatif du contrat, Force obligatoire du contrat, Inexécution contractuelle, Interprétation du contrat, Liberté contractuelle, Modification du contrat, Objet du contrat, Opposabilité du contrat aux tiers, Promesse de contrat, Résolution ou résiliation du contrat, Responsabilité contractuelle, Révocation du contrat ; voir également sous le descripteur spécifique

#### Contrat à distance

Lieu de formation, 84 Ordre public, 84

#### Contrat à durée déterminée

Terme extinctif, 292

Contrat à exécution instantanée, 60, 61, 67, 833, 834 Voir aussi Résolution ou résiliation du contrat

Contrat à exécution successive, 52, 60, 61, 67, 292, 347, 767, 833-835

Voir aussi Résolution ou résiliation du contrat

#### Contrat à titre gratuit, 62, 63

Action paulienne (action en inopposabilité), 789

Remise, 1130

#### Contrat à titre onéreux, 62, 63

Action paulienne (action en inopposabilité), 790 Remise, 1130

Contrat aléatoire, 64, 65

#### Contrat bilatéral

Voir Contrat synallagmatique

Contrat commutatif, 64, 65

## Contrat conclu à distance Voir Contrat à distance

Contrat consensuel, 56, 57

#### Contrat d'adhésion, 66-69

Avantage, 67 Contenu, 66 Définition, 66 Illustration, 68 Intérêt, 69 Interprétation, 236, 237

## Contrat d'apprentissage Voir Lésion professionnelle

## Contrat d'association Voir Association

## Contrat d'assurance Voir Assurance

# Contrat d'entreprise ou de service

Caractéristiques particulières, 324 Droit de révocation, 825 Notion, 323 Responsabilité contractuelle du fait d'autrui, 564

## Contrat d'hypothèque Voir Hypothèque

## Contrat de bail

Voir Bail

## Contrat de cautionnement Voir Cautionnement

## Contrat de consommation, 51-55

Clause exonératoire ou limitative de responsabilité, 488

Définition, 51, 55

Définition de « bien », 51

Définition de « commerçant », 51

Définition de « consommateur »,

Illustrations, 52

Intérêt, 54

Interprétation, 236, 237

Théorie de la commercialité, 53

#### Contrat de crédit

Voir Crédit

## Contrat de dépôt

Voir **Dépôt** 

#### Contrat de franchise, 349

Contrat de gré à gré, 66-69

Définition, 66

## Contrat de jeu et de pari

Voir Jeu et pari

## Contrat de louage

Voir Bail

#### Contrat de mandat

Voir Mandat

#### Contrat de mariage, 345-347

Définition de « mariage », 345

Divorce, 347

Effets, 346

#### Contrat de prêt

Voir **Prêt** 

# Contrat de rédaction de procédure

Ordre public, 180

#### Contrat de rente

Voir Rente

#### Contrat de service

Voir Contrat d'entreprise ou de service

## Contrat de société

Voir Société

#### Contrat de transport

Voir Transport

## Contrat de travail

Droit de révocation, 825

Notion, 322

Prescription, 1163

Voir aussi Accident du travail, Droit du travail, Lésion professionnelle, Travailleur

#### **Contrat innommé**, 50, 348-350

Contrat de franchise, 349

Joint-venture, 350

#### Contrat intuitu personæ, 826,

862

#### Contrat nommé, 50, 312-347

Affrètement, 320

Association, 327, 328

Assurance, 336, 337

Cautionnement, 333, 334, 1093

Contrat d'entreprise ou de service, 323, 324

Contrat de mariage, 345-347

Contrat de travail, 322

Convention d'arbitrage, 341

Crédit-bail, 317

Dépôt, 329, 330

Donation, 316

Hypothèque, 343, 344

Jeu et pari, 338, 339

Louage, 318, 319

Mandat, 325, 326

Mise en contexte, 311

Prêt, 331, 332

Rente, 335

Société, 327, 328

Transaction, 340

Transport, 321

Vente, 312-315

## Contrat publicitaire

Cause illicite et contraire à l'ordre public, 171

Contrat réel, 56, 57, 191

#### Contrat réglementé, 66

#### **Contrat solennel**

Contenu, 56

Intérêt, 57

Modification

- Conditions de forme, 192
- Stipulations accessoires, 192

Promesse, 191

#### Contrat synallagmatique

Contenu, 58

Exception d'inexécution, 757

Impossibilité d'exécution, 1116

Intérêt, 59

## Contrat translatif de propriété

Formation du contrat, 82

Impossibilité d'exécution, 1117

Obligation affectée par une condition résolutoire, 288

Opposabilité du contrat aux tiers, 268

Publicité des droits, 268

#### Contrat unilatéral, 58, 59

Impossibilité d'exécution, 1115

#### Contre-lettre

Voir Action en déclaration de simulation

#### Convention aléatoire

Objet de l'obligation, 166

Convention d'arbitrage, 341

# Convention d'indemnisation directe

Voir Préjudice matériel causé par une automobile

# Coordination entre les responsabilités

Voir Option et cumul entre les régimes de responsabilité

#### Coutume de Paris, 11

#### Crainte, 116-120

Contractant de bonne foi, 120

Définition, 116

Éléments constitutifs, 117

Exercice abusif d'un droit, 119 Nature, 118

#### Créance de l'État

Indemnité additionnelle, 700 Prescription extinctive, 1142

**Créancier apparent**, 868-870, 958

# Créancier chirographaire ou ordinaire

Mesures conservatoires, 776

#### Créancier garanti

Cause légitime de préférence, 776 Voir aussi Libération de certains débiteurs hypothécaires

Créancier hypothécaire Voir Créancier garanti

Créancier ordinaire
Voir Créancier chirographaire
ou ordinaire

Créancier prioritaire Voir Créancier garanti

#### Crédit

872 Crédit variable, 305 Mode d'opposabilité, 942 Mode de paiement, 876 Protection du consommateur, 858

Carte de crédit fausse ou clonée,

Voir aussi Marge de crédit

Crédit-bail, 317

#### Crise immobilière américaine

Libération de certains débiteurs hypothécaires, 1124 Cumul d'indemnités, 721-723, 969

Cumul des responsabilités
Voir Option et cumul entre les
régimes de responsabilité

Curatelle au majeur Voir Majeur en curatelle

-D-

Dation en paiement, 315, 872

#### Déchéance

Voir Prescription extinctive

Déchéance du terme Voir Terme

Débiteur hypothécaire Voir Libération de certains débiteurs hypothécaires

# Déclaration de résidence familiale

Nullité relative, 197

**Décorum**, 2, 5, 7

# Découverte de nouvelles obligations

Découverte par le juge, 240-246

**Défaut d'entretien**, 537, 539-541, 544, 553

**Défaut de sécurité**, 547, 549, 553

#### Défense

Voir Moyen de défense

#### **Définition**

Accident, 652

Accident du travail, 612

Acte juridique, 37

Acte juridique unilatéral, 351

Affrètement, 320 Association, 328 Assurance, 336 Automobile, 631

Bail, 318 Bâtiment, 538 Bien, 51

Capacité contractuelle, 142 Cautionnement, 333, 1092 Cession de créance, 930 Chemin public, 663 Clause abusive, 138

Clause de déchéance du terme,

308

Clause externe, 131 Clause pénale, 848 Commerçant, 51 Compensation, 901 Condition, 273 Confirmation, 198 Confusion, 1125 Consommateur, 51

Contrat, 38

Contrat à distance, 84 Contrat d'adhésion, 66

Contrat d'entreprise ou de ser-

vice, 323

Contrat de consommation, 51, 55 Contrat de gré à gré, 66 Contrat de travail, 322

Convention d'arbitrage, 341

Crainte, 116 Crédit-bail, 317 Délégation, 996

Demande en justice, 1202

Dépôt, 329 Dol, 105 Dommages moratoires, 696

Donation, 316

Droit de rétention, 798

Échange, 315 Employeur, 605

Enrichissement injustifié, 374

Erreur, 98

Événement imprévu et soudain,

615

Exception d'inexécution, 755 Exploitation d'une entreprise,

1052

Faute, 409, 423

Faute intentionnelle, 430 Faute lourde, 427, 428 Force majeure, 469 Franchise, 349

Garantie de fournir et faire

valoir, 962

Gardien juridique, 527 Gardien matériel, 527 Gestion d'affaires, 353 Hypothèque, 343 Immeuble, 538

Impenses nécessaires, 1233 Impenses utiles, 1234 Imputabilité, 423

Indemnité additionnelle, 697 Interruption de la prescription,

1194

Jeu et pari, 338 Joint-venture, 350 Lésion, 123

Lésion objective, 147 Lésion professionnelle, 607 Lésion subjective, 147

Louage, 318 Mandat, 325 Mariage, 345

Mesures conservatoires, 776

Mise en demeure, 762

Modalité, 272, 1021

Nominalisme monétaire, 808

Novation, 1001

Objet de l'obligation, 164, 1022

Obligation, 26

Obligation à pluralité d'objets,

1021

Obligation à pluralité de sujets,

1030

Obligation alternative, 1024

Obligation conjointe, 1031

Obligation conjonctive, 1023

Obligation facultative, 1027

Obligation in solidum, 1086

Offre, 72

Offres réelles et consignation, 885

Pacte de préférence, 93

Paiement, 859

Perte de chance, 439

Préjudice, 434

Préjudice causé par une automobile, 652-656

Préjudice corporel, 455, 650, 651

Préjudice matériel causé par une automobile, 632

Préjudice moral, 456

Prescription, 1134

Présomption, 496

Prêt, 331

Réception de l'indu, 366

Remise, 1130

Rente, 335

Réparation intégrale, 711

Résident québécois, 648, 649

Responsabilité, 388

Ruine, 539

Sauveteur, 599

Simulation, 795

Société, 327

Stipulation pour autrui, 250

Subrogation, 964

Suspension de la prescription,

1185

Témoignage, 496

Terme, 291

Transport, 321

Transaction, 340

Travailleur, 606

Véhicule destiné à être utilisé en dehors d'un chemin public, 668

Vente, 312

Vente à tempérament, 314

Vente aux enchères, 314

Vente avec faculté de rachat, 314

Victime, 647, 686

#### Déguerpissement du locataire

Aggravation du préjudice, 725

Clause pénale abusive, 856

Exécution en nature d'une obliga-

tion de faire, 824

Résolution ou résiliation du contrat, 838

## Délai de prescription

Voir Prescription extinctive

#### Délai préfix

Voir Prescription extinctive

#### Délégation

Ancien droit, 995

Définition, 996

Effet principal, 998

Graphique, 996, 998

Hypothèses d'application, 997

Libération du premier débiteur

(le déléguant), 1000

Moyens de défense, 999 Novation par changement de débiteur, 1009 Plan, 995

Promesse pour autrui, 996 Régime juridique, 998

Relations entre le créancier délégataire et le débiteur délégué, 999

Stipulation pour autrui, 257

#### Demande en justice

Abus de droit, 567 Interruption de la prescription, 1200-1210 Mise en demeure, 766 Notion, 1202

## Demande reconventionnelle,

1202, 1207, 1209

Compensation judiciaire, 923, 925

#### **Demeure**

Définition, 762

Demande en justice, 766, 770, 771, 774, 1080

Demeure de plein droit, 767-771, 775, 1080

- Intérêts, 770
- Liste de situations, 767
- Preuve, 768

Demeure judiciaire *voir* Demande en justice

Différence entre la demeure et la mise en demeure, 765

Dispense, 769, 775

Dommages-intérêts, 774

Droit antérieur, 762

Effets, 763

Frais judiciaires, 763, 766, 771

Impossibilité d'exécution, 767, 1120

Intérêts, 763, 770, 771

Mise en demeure extrajudiciaire, 765, 768, 770-774, 1080, 1202

- Assistance d'un avocat, 765
- Contenu, 765
- Délai d'exécution, 765
- Exigence, 771-774
- Intérêts, 770, 771
- Mode postal, 765
- Non-interruption de la prescription, 1202
- Sanctions, 770-772

Nécessité en matière contractuelle, 771-775

Nécessité en matière extracontractuelle, 769, 770

Règle de Quintas c. Gravel, 773-775

- Application, 773
- Dispense, 775
- Exception, 775
- Portée, 774

Termes mêmes du contrat, 764, 1080

Stipulation expresse, 764Transfert des risques, 763Utilités, 763

#### Dépositaire

Voir **Dépôt** 

#### Dépôt

Caractéristiques particulières, 330

Droit de rétention du dépositaire, 803

Notion, 329

#### Détaillant

Voir Responsabilité du fabricant

#### **Dette**

Voir Cession de dette, Dette de valeur, Incessibilité des dettes, Reconnaissance de dette, Remise

**Dette de valeur**, 332, 713, 810

Devoir d'éducation et de surveillance, 507

Devoir de renseignement Voir Obligation de renseignement

#### **Diffamation**

Prescription, 1169, 1170

Distributeur du bien Voir Responsabilité du fabricant

#### Divisibilité

Voir Obligation à pluralité de sujets

**Dol**, 105-115

Définition, 105

Déterminant dans le consentement, 114

Droit de la consommation, 109-112

Émanant du cocontractant, 113

Intention de tromper, 109

Manœuvres frauduleuses, 106 Sanction, 115

Vente d'une résidence, 107

Dommage corporel

Voir Préjudice corporel

#### Dommage matériel

Voir Préjudice matériel

#### Dommage moral

Voir Préjudice moral

#### **Dommages compensatoires**

Disposition applicable, 695 Lésion professionnelle, 622 Objectif, 695

Voir aussi Réparation intégrale

#### **Dommages continus**

Prescription

 Point de départ et calcul du délai, 1184

#### **Dommages contractuels**

Voir Dommages-intérêts contractuels

#### Dommages-intérêts, 207, 710

Catégories, 694-709 Choix de la sanction, 805 Demeure, 774

Obligation de ne pas faire

- Sanction, 816

Recours alternatif à la nullité, 207

**Types**, 694

Voir aussi Dommages compensatoires, Dommages-intérêts contractuels, Dommages moratoires, Dommages punitifs

# Dommages-intérêts compensatoires

Voir Dommages compensatoires

Dommages-intérêts contractuels, 844-847

Absence de faute, 845

Disposition applicable, 844
Faute intentionnelle ou lourde, 846
Mise en contexte, 844

Prescription

 Point de départ et calcul du délai, 1178

Règle générale d'évaluation, 847

# Dommages-intérêts punitifs *Voir* Dommages punitifs

#### Dommages moratoires, 696-703

Anatocisme, 703
Définition, 696
Intérêt pour le loyer de l'argent, 702
Intérêt pour le retard, 702
Mode de calcul, 699
Obligation autre que celle de payer une somme d'argent, 700
Obligation de payer une somme d'argent, 701

## Dommages non pécuniaires Voir Perte non pécuniaire

#### **Dommages progressifs**

Prescription

Types, 697, 698

 Point de départ et calcul du délai, 1183

## $\textbf{Dommages punitifs},\,622,$

704-709, 751

Autonomie, 707 Caractère exceptionnel, 709 Champ d'application restreint, 705

Conditions d'ouverture, 706 Critères d'évaluation, 708 Lésion professionnelle, 622 Objectif, 704, 709

Plafond, 709, 751

Protection du consommateur, 706-709

Recours collectif, 709

Réduction des montants, 709

#### Don d'organe

Mineur, 152

#### Donation, 316

#### **Drogue**

Incapacité de fait, 146

#### Droit acquis à un tiers

Compensation légale, 918, 920, 926

#### **Droit anglais**

À la conquête, 8, 11

Crainte d'empiétement du droit anglais sur le droit civil québécois, 16

Évolution et rapprochement des deux familles juridiques (civiliste et de common law), 22

Indemnité pour les souffrances et douleurs causées par la perte d'un être cher (solatium doloris), 446

Influence de la common law dans l'histoire juridique du Canada français, 15

Rôle du juge, 20

Rôle économique du contrat, 47 Source du droit civil québécois, 14

#### **Droit bancaire**

Abus de droit contractuel, 568, 569

#### Droit civil canadien, 8-24

Histoire juridique du Canada français, 8-19

Philosophie d'un système de droit civil, 20-24

#### **Droit commercial**

Obligation solidaire, 1052-1056

#### **Droit commun**

Cession de créance, 937 Clause abusive, 138 Comportement de la victime (L.i.v.a.c.)

 Rapprochement avec le concept de faute intentionnelle, 591

Constitution québécoise, 12

Contrat à distance, 84

Contrat nommé et innommé, 50, 311

Délit de fuite ou dommages subis dans un stationnement, 645

Dol, 109, 112

Harmonie entre le Code civil et les Chartes, 392

Impossibilité d'exécution, 1122 Imputation des paiements, 905 Interprétation du Code civil, 20, 21

Dommages punitifs, 393, 705

Droit de rétention, 798

Gardien bénévole, 512

Indemnités octroyés aux victimes de préjudice corporel, 593

Préjudice causé par une automobile, 629, 633, 634, 650

Prescription acquisitive, 1136 Prescription extinctive,

1161-1164

 Point de départ et calcul du délai, 1175-1177 Remise, 1130

Réparation intégrale

- Caractère archaïque de l'évaluation en droit commun, 718
- Caractère définitif de l'indemnité, 714

Responsabilité civile, 391-393, 406, 579

Responsabilité médicale, 681 Théorie des prédispositions, 727, 729

Voir aussi Recours de droit commun

#### **Droit criminel**

Contrat contraire au droit criminel, 1244

Droit anglais, 9

Monde juridique, 7

Préjudice corporel causé par une automobile, 672

Présomption de faits, 499

#### Droit d'auteur

Préjudice matériel, 457, 461

Pertes non pécuniaires, 461, 753

#### Droit de la consommation

Dol, 109-112

Voir aussi Contrat de consommation, Loi sur la protection du consommateur (L.p.c.), Protection du consommateur

## Droit de la construction

Obligation de résultat, 560, 564 Responsabilité contractuelle du fait d'autrui, 565

## Droit de premier refus Voir Pacte de préférence

#### **Droit de rétention**, 798-804, 917

Affaires personnelles, 804

Conditions générales d'application, 799

Dépositaire, 803

Dépossession involontaire du bien, 800

Distinction avec l'exception d'inexécution, 799

Droit antérieur, 798

Effet, 800

Garagiste, 799, 802

Hôtelier, 330, 804

Louage, 802, 803

Notion, 798

Plus-value, 802

Renonciation au droit à l'évaluation, 802

Réparateur, 802

Restitution en nature, 1236

## Droit de révocation

# Voir Révocation du contrat Droit des obligations, 32-35

Doctrine classique, 34

Doctrine moderne, 35

Préoccupations humaines, 33

#### Droit du travail

Exécution en nature, 822

#### **Droit français**

À l'époque de la colonie, 11

Cession de contrat, 1017

Cession de dette, 1019

Délai préfix, 1152

Force obligatoire du contrat, 210

Recours en indemnisation contre son préposé, 524 Responsabilité du commettant, 524

Source du droit civil québécois, 14

#### Droit pénal

Crime contre la personne, 753 Défense pénale, 480

Ordonnance de réparation, 389

**Droit personnel**, 27, 263, 1134, 1137, 1138, 1153, 1161, 1163, 1177

#### Droit prétorien, 407

**Droit réel**, 27, 171, 262, 263, 268, 343, 1135, 1137, 1162, 1163, 1238

#### **Droit romain**

Action paulienne (action en inopposabilité), 785

Cautionnement, 1094

Cession de créance, 931

Châtiment corporel, 389

Condition impossible ou illicite, 277

Délit nommé, 399

Distinction entre dolus bonus et dolus malus, 108

Distinction entre la responsabilité civile et pénale, 389

Distinction entre le contrat consensuel, le contrat réel et le contrat solennel, 56

Droit de poursuite pour le tout, 1058

Droit des obligations, 32

Exception d'inexécution, 755

Exécution en nature d'une obligation en nature, 812

Faute, 399

Obligation de donner, 31

Obligation in solidum, 1089

Quasi-contrat, 352

#### **Droit transitoire**

Prescription, 1138, 1225

**Droits et libertés de la personne**, 42, 392, 406, 431, 453, 456, 622, 706, 707, 709, 751, 823

#### **Droits fondamentaux**

Voir Droits et libertés de la personne

-E-

Échange, 315

## Échange de consentement Voir Consentement contractuel

**École de Montréal**, 454, 458, 461, 462

**École de Québec**, 454, 459, 461, 462, 750

# Effet relatif du contrat, 40, 46, 247-271

Disposition applicable, 247 Illustration, 247

Maxime latine, 247

Opposabilité du contrat aux tiers, 267-269

- Contrat translatif de propriété,
   268
- Mesures conservatoires, 269
- Notion, 267

Promesse de porte-fort

- Notion, 248
- Obligation de résultat, 249
- Refus du tiers à s'engager, 249
- Régime, 249

Récapitulations, 266

Stipulation pour autrui, 250-258 Tiers au contrat, 259-266

- Ayant cause à titre particulier, 262-264
- Ayant cause universel ou à titre universel, 260
- Mise en contexte et plan, 259
- Syndic de faillite, 261
- Utilisation à mauvais escient du véhicule corporatif, 265, 266

Tiers qui aide à la violation du contrat

- Illustration de principe, 271
- Principe, 270

Voir aussi Stipulation pour autrui

#### **Employeur**

Définition, 605

Voir aussi Lésion professionnelle, Responsabilité du fait d'autrui

#### **Enfant**

Voir Mineur

# Enrichissement injustifié, 374-387

Absence de fraude à la loi, 382

Absence de justification à l'enrichissement, 375, 379-383

- Acte accompli par l'appauvri dans son intérêt personnel et exclusif, 381
- Disposition particulière, 375
- Exécution d'une obligation, 379
- Intention libérale constante, 383
- Risques et périls, 381, 382
- Subsidiarité, 380

Conjoint de fait

- Évolution, 387
- Position traditionnelle, 386

Définition, 374

**Effets** 

- Date d'évaluation, 385
- Principe, 384

Enrichissement et appauvrissement corrélatif, 375-378

- Appauvrissement, 377
- Enrichissement, 376
- Lien entre l'enrichissement et l'appauvrissement, 378

Exemple classique, 374

# Enrichissement sans cause Voir Enrichissement injustifié

#### **Enseignant**

Voir Gardien du mineur

**Entente à l'amiable**, 697, 830, 1212

Entraîneur sportif, 411, 510

## Entrepreneur en construction Voir Droit de la construction

#### **Entreprise**

Voir Contrat d'entreprise ou de service, Exploitation d'une entreprise, Vente d'entreprise

**Équité**, 33, 47, 131, 175, 212, 240-242, 308, 374, 684, 755, 850, 910, 975

Équivalence des conditions Voir Lien de causalité

#### Erreur, 98-104

Définition, 98

Erreur inexcusable, 102, 103

Fardeau de la preuve, 104

Nature du contrat, 99

Maxime « nul n'est censé ignorer

la loi », 99

Objet de la prestation, 100

Tout élément essentiel qui a déterminé le consentement,

Types d'erreur, 98

#### Erreur grossière

Abus de droit, 567

## Erreur provoquée par le dol

Voir Dol

#### Erreur simple

Voir Erreur

#### État

Contrat contrevenant aux règles d'organisation de l'État, 42

Fédéralisme, 397

Ignorance de la loi résultant de la faute de l'État, 1188

Immunité de poursuite, 482

Voir aussi Bien de l'État, Créance de l'État, Ordre public, Privilège de l'État, Régime d'indemnisation

## État psychologique

Consommateur, 130

#### Évaluation du préjudice

Voir Préjudice corporel, Préjudice matériel, Préjudice moral, Réparation intégrale

## Exception d'inexécution,

755-761

Absence de formalité, 756

Bail commercial, 761

Conditions, 756-760

Contrat synallagmatique, 757

Distinction avec le droit de rétention, 799

Effets, 761

Équité, 755

Exigibilité, 758

Formulation latine, 755

Illustrations, 757, 761

Inexécution substantielle ou grave, 759

Influence des canonistes, 755

Notion, 755

Obligation à exécution simultanée, 758

Obligation interdépendante et corrélative, 757, 761

Obligation secondaire ou accessoire non importante, 759

Origines, 755

Plan, 756

Portée, 761

Priorité, 760

Réciprocité, 757

Refus d'exécution (mesure correspondante), 761

Substantialité, 760

## Exception de nullité

Voir Nullité

# **Exécution en nature**, 710, 805-830

Catégories d'obligations, 806 Choix de la sanction, 805

Disposition applicable, 806

Façons d'exécuter une obligation, 806

Impossibilité d'exécution

- Demeure de plein droit, 767

Obligation en nature, 812-830

- Confrontation de la théorie à la pratique, 830
- Distinction et complémentarité du droit substantif et du droit procédural, 827-829
- Impossibilité d'agir sur la personne de son débiteur, 812
- Injonction interlocutoire, 829
- Obligation de faire, 817-826
- Obligation de ne pas faire, 814-816
- Plan, 813

Obligation pécuniaire, 807-811

- Absence théorique de difficulté d'exécution, 807
- Dette de valeur, 810
- Indexation, 811
- Inflation, 809
- Principe du nominalisme monétaire, 808

Prescription

 Point de départ et calcul du délai, 1178

Recours subsidiaire, 805

## Exécution forcée en nature Voir Exécution forcée

#### Exercice des droits civils

Ordre public, 174

#### Exonération totale ou partielle

Clause exonératoire ou limitative de responsabilité, 487-495

Faits justificatifs, 479-486

Faute de la victime, 475-478

Force majeure, 469-474

Obligation de résultat, 560

Préjudice matériel causé par une automobile, 634-636

Responsabilité du fabricant, 551

Responsabilité du fait des animaux, 534, 535

Responsabilité du fait des biens, 529

Responsabilité du fait des immeubles, 542

Titulaire de l'autorité parentale, 507

Voir aussi Clause exonératoire ou limitative de responsabilité, Faute de la victime, Force majeure, Immunité de poursuite

#### **Exploitation**, 129, 130, 147

Décision « du bateau de monsieur Carbonneau », 130 Règle applicable, 129

## Exploitation d'une entreprise

Définition, 1052

-F-

#### **Fabricant**

Voir Responsabilité du fabricant

## Faillite et insolvabilité

Action oblique, 780

Action paulienne (action en inopposabilité), 787, 791, 792, 794

Interruption de la prescription, 1220

Paiement préférentiel, 792, 912, 913

Voir aussi Compensation légale

#### Fait d'autrui

Voir Responsabilité du fait d'autrui

#### Fait d'un tiers

Voir Intervention d'un tiers

#### Fait des biens

Voir Responsabilité du fait des biens

#### Fait justificatif

Voir Défense pénale, Immunité de poursuite

Faute, 399, 400, 403-433

Définition, 409, 423

Élément objectif, 409-422

- Bon père de famille, 410, 411
- Danger particulier et inhabituel, 421, 422
- Distinction entre le possible et le prévisible, le possible et le probable, 413, 414
- Faute d'abstention en présence d'un devoir d'agir, 419, 420
- Mise en contexte, 409
- Normes de l'industrie, 412
- Obligation légale (texte de loi), 415-418
- Standard de la profession, 412
   Élément subjectif, 423-433
- Faute d'une personne morale, 426
- Imputabilité, 423
- Incapacité en raison de l'âge, 425
- Incapacité mentale, 424

Fondement de la responsabilité civile, 399, 400

- Assurance, 405
- Déclin de la responsabilité individuelle, 404
- Déclin du rôle de la faute, 403-405
- Influence de la théorie du risque, 403
- Justifications, 400
- Origine du principe, 399
- Renouveau de la faute, 406, 407
- Responsabilité subjective, 399
   Variété, 427-433
- Faute à pluralité d'auteurs, 433
- Faute légère, 427
- Faute individuelle, 433
- Faute intentionnelle, 430-432
- Faute involontaire, 429, 430
- Faute lourde, 427, 428, 431, 432
- Faute volontaire, 429-431

Voir aussi Absence de faute, Présomption de faute, Responsabilité sans faute; voir également sous le descripteur spécifique

#### Faute contractuelle

Voir Responsabilité contractuelle

**Faute d'un tiers**, 474, 502, 529, 534, 564

#### Faute de la victime, 475-478

Acceptation des risques, 478 Droit d'action, 475 Exonération des parents, 507 Illustration, 476 Indemnité réduite, 475
Obligation de résultat, 560
Partage de responsabilité, 475
Piège, 477
Régime d'indemnisation, 583
Responsabilité du fabricant, 551
Responsabilité du fait des animaux, 535
Responsabilité du fait des biens, 529
Responsabilité du fait des

**Faute intentionnelle ou lourde**, 383, 427, 430-432, 484, 485, 495, 514-516, 591, 706, 846, 1242

immeubles, 542

#### **Financement**

Régime d'indemnisation, 582

- Régime d'indemnisation des lésions professionnelles, 603
- Régime d'indemnisation des victimes d'actes criminels, 586, 598

#### Force majeure, 469-474

Définition, 469
Discrétion judiciaire, 473
Effet, 474
Exonération des parents, 507
Extériorité, 472
Imprévisibilité, 470
Irrésistibilité, 471
Obligation de résultat, 560
Origine, 469
Question de fait, 473
Préjudice matériel causé par une automobile, 634
Responsabilité du fabricant, 551

Responsabilité du fait des animaux, 534

Responsabilité du fait des biens, 529

Responsabilité du fait des immeubles, 542

Termes anglais, 473

Voir aussi Exonération totale ou partielle, Impossibilité d'exécution

#### Force obligatoire du contrat,

40, 45, 47, 210-217, 795

Mise en contexte, 210

Possibilités de modifier le contrat, 211

Possibilités de révoquer le contrat, 215-217

- Distinction entre la résiliation « régulière » pour inexécution et la révocation/résiliation unilatérale, 217
- Tempéraments, 216

Simulation, 795

Théorie de l'imprévision, 212-214

- Clauses d'adaptation du contrat, 214
- Fondements de la révision, 212
- Solutions jurisprudentielles, 213

# Forcer quelqu'un à faire quelque chose

Voir Obligation de faire

Forcer quelqu'un à ne pas faire quelque chose

Voir Obligation de ne pas faire

#### **Formalisme**

Voir Conditions de forme du contrat

#### Fournisseur du bien

Voir Responsabilité du fabricant

## Frais de réadaptation Voir Réadaptation

#### Frais de restitution

Voir Restitution des prestations

## Frais du paiement

Voir Paiement

Frais funéraires, 747, 1058

#### Frais judiciaires

Clause pénale, 857

Mise en demeure, 763, 766, 771

Voir aussi Clause de réclamation d'honoraires extrajudiciaires

Frais médicaux et paramédicaux, 443, 596, 745

#### Fruits et revenus

Restitution en nature, 1237

-G-

## Gang criminel

Régime d'indemnisation des victimes d'actes criminels, 591

#### Garagiste

Droit de rétention, 799, 802

Exception d'inexécution, 760

Préjudice matériel causé par une automobile, 634

Renonciation au droit à l'évaluation, 802

#### Garantie

Voir Cession de créance, Régime des garanties ; voir également sous le descripteur spécifique

# Garantie de fournir et faire valoir

Cession de créance, 962, 963 Définition, 962 Subrogation, 994

#### Garantie légale

Cession de créance, 960

#### Garde du bien

Voir Responsabilité du fabricant, Responsabilité du fait des biens

#### Garderie

Voir Gardien du mineur

#### Gardien d'enfant

Voir Gardien du mineur

#### Gardien des animaux

Voir Responsabilité du fait des animaux

#### Gardien du bien

Voir Responsabilité du fait des biens

# Gardien du majeur non doué de raison

Responsabilité du fait d'autrui, 514-516

Voir aussi Régime de protection

#### Gardien du mineur, 510-513

Devoir de surveillance, 510
Garde alternative ou cumulative, 513
Gardien bénévole, 512
Illustrations, 511
Notion, 510
Présomption de faute, 510
Principes applicables, 510

#### Gestion d'affaires, 352-365

Conditions objectives

- Actes pouvant être accomplis, 358
- Utilité de la gestion, 359

Conditions subjectives, 355-357

- Absence d'obligation, 357
- Altruisme, 356
- Capacité, 355

Définition, 353

Obligations du gérant, 361-363

- Abandon de la gestion, 363
- Modération des dommages résultant de sa négligence ou de sa faute, 362
- Simple administration, 361

Obligations du géré

- Envers le gérant, 364
- Envers les tiers, 365

Quasi-contrat, 352

#### Grossiste

#### Voir Responsabilité du fabricant

#### Groupe criminalisé

Régime d'indemnisation des victimes d'actes criminels, 591

#### -H-

# Harcèlement psychologique, 617, 623, 1156

017, 023, 1130

Voir aussi Préjudice moral

#### Histoire juridique du Canada français, 8-19

Canada actuel, 10 Code Napoléon, 11 Conquête anglaise, 8 Conseil privé, 17 Constitution québécoise, 12
Cour suprême, 16
Coutume de Paris, 11
Distinction entre l'abrogation
d'une loi et son remplacement, 19
Influence de la common law, 15
Partage des compétences, 13
Premières constitutions, 9
Réforme du Code civil, 18
Sources du droit civil québécois, 14

#### **Honoraires**

Délai de droit commun, 1163

Voir aussi Honoraires de l'avocat,

Honoraires extrajudiciaires

#### Honoraires de l'avocat

Entente à forfait ou à pourcentage, 184

- Ordre public, 184
- Pourcentage de la rente ou de l'indemnité forfaitaire, 938
  Privilège de l'État, 915

# **Honoraires extrajudiciaires**, 461, 857

#### Hôtelier

Droit de rétention, 330, 804

#### Hypothèque

Notion, 343 Sources, 344

Subrogation légale, 979

Voir aussi Créancier garanti,

teurs hypothécaires, Prêt hypothécaire; voir également sous le descripteur spécifique

Libération de certains débi-

**Hypothèque de créance**, 933, 934, 947, 949

Hypothèque légale de la construction, 96, 344, 953

-T-

#### **Immeuble**

Voir Responsabilité du fait des immeubles, Vente d'immeuble

## Immunité de poursuite, 481-486

Bon samaritain, 485 État et ses organismes, 482 Juges, 483 Mise en contexte, 481

Pluralité de fautes, 486 Préjudice matériel causé par une automobile, 640, 642

Procureur de la Couronne, 484 Régime d'indemnisation, 582

#### **Impenses**

Voir Restitution des prestations

## Importateur du bien Voir Responsabilité du fabricant

#### Impossibilité d'agir

Action oblique, 780

## Impossibilité d'exécution,

1114-1122

Contrat synallagmatique, 1116 Contrat translatif de propriété, 1117

Contrat unilatéral, 1115

Demeure, 767, 1120

Droit commun, 1122

Exceptions à l'application des règles de base, 1119

Locataire à long terme, 1121 Notion, 1114

Obligation à pluralité d'objets, 1122

Obligation solidaire, 1122

Perte partielle, 1118

Protection du consommateur, 1121

Règle res perit domino, 1117 Vente à tempérament, 1121

Voir aussi Force majeure

#### Impossibilité en fait d'agir

Suspension de la prescription, 1186-1188

- Jurisprudence en apparence contradictoire, 1187
- Mise en contexte, 1186
- Réconciliation de la jurisprudence, 1188

# Impossibilité psychologique d'agir

Préjudice corporel causé par un acte criminel

Prescription extinctive, 1221, 1222

#### **Imprudence**

Abus de droit, 567

## Imputation des paiements

Voir Paiement

#### Inaptitude

Voir Mandat donné en prévision de l'inaptitude

# Incapable doté d'un régime de protection

Voir Régime de protection

# Incapable non doté d'un régime de protection

Voir Incapacité de fait

#### Incapacité de fait, 142-146

Aberration temporaire ou légère, 143

Drogue, alcool ou médicaments, 146

Droit antérieur, 143

Illustrations, 144-146

Inaptitude à consentir, 143, 145

Maladie, 146

Mise en contexte, 143

Moyen dilatoire, 146

Nullité du contrat, 144, 146

Preuve, 145

Vieillesse, 145, 146

# Incessibilité des dettes, 938, 1019

#### Indemnisation du préjudice

Voir Dommages-intérêts, Régime d'indemnisation, Réparation intégrale

#### Indemnité additionnelle,

697-701, 770, 873

Voir aussi Dommages moratoires

#### Indemnité de remplacement du revenu

Voir Perte salariale

# Indemnité pour jouissance du bien

Restitution en nature, 1238

## Indemnité pour perte de salaire

Voir Perte salariale

Indemnité pour remplacement de revenus, 720, 723

Indemnité pour souffrances et douleurs

Voir Souffrances et douleurs

Indexation, 214, 716, 811

**Indication de paiement**, 996, 1020

#### Indivisibilité

Voir Obligation à pluralité de sujets

#### Indu

Voir Réception de l'indu

#### Inexécution contractuelle

Distinction avec la faute contractuelle, 555, 556

Sanctions, 209

Voir aussi Dommages-intérêts, Exécution en nature, Réduction de l'obligation, Résolution ou résiliation du contrat

**Inflation**, 697, 698, 731, 737, 739, 740, 748, 809-811

**Injonction**, 94, 95, 180, 271, 710, 821, 827-829, 853, 1026

Insaisissabilité, 916

## Insolvabilité

Voir Faillite et insolvabilité

#### Instituteur

Voir Gardien du mineur

#### Intensité de l'obligation

Voir Obligation de garantie, Obligation de moyen, Obligation de résultat

#### **Intention frauduleuse**

Voir Action en déclaration de simulation, Action paulienne (action en inopposabilité)

Interaction entre les régimes d'indemnisation

Voir Régime d'indemnisation

Interaction entre les régimes de responsabilité

Voir Option et cumul entre les régimes de responsabilité

#### Intérêt légal ou conventionnel

Demeure, 763, 770, 771

Voir aussi Dommages moratoires

#### Intérêt né et actuel

Nullité absolue, 196

#### Internet

Clause externe, 131, 133

Contrat conclu sur Internet, 133, 134

- Clause d'arbitrage (hyperlien),
   133
- Conditions d'utilisation du réseau social Facebook (clause d'élection de for), 134

Mode de paiement, 876

Site Internet d'enchères eBay, 51

# Interprétation du contrat, 218-246

- Clauses obscures ou contradictoires, 219-239
- Cession du droit à l'indemnité au créancier hypothécaire, 232
- Circonstances, 223
- Clause ayant plusieurs sens possibles, 229
- Clause destinée à écarter tout doute sur l'application du contrat à un cas particulier (emploi du terme « notamment »), 230-233
- Clause exonératoire ou limitative de responsabilité, 237, 493
- Clauses s'interprétant les unes par les autres, 227
- Commune intention des parties, 221, 222
- Comportement des parties, 226
- Contrat cohérent, 227
- Contrat d'adhésion ou de consommation, 236, 237
- Contrat efficace, 228
- Documents préalables, 225
- Double indemnité, 238
- Intention des parties (prioritaire au-delà des termes généraux), 230-233
- Mise en contexte, 219
- Nécessité d'un doute, 220
- Problème d'ordre linguistique, 219
- Protection de la partie faible, 234-238
- Règles de preuve applicables,
  239
- Termes susceptibles de deux sens, 229
- Usages, 224

- Découverte de nouvelles obligations par le juge, 240-246
- Lien avec les règles d'interprétation, 241
- Mise en contexte 240
- Obligation de renseignement et de bonne foi, 242-246
- Théorie des fins de nonrecevoir, 244

Plan, 218

#### Interprétation en droit civil, 21

## Interruption de la prescription Voir Prescription extinctive

# Interruption volontaire de grossesse

Voir Stérilisation volontaire

#### Intervention d'un tiers

Exonération des parents, 507

Obligation de résultat, 560

Préjudice matériel causé par une automobile, 634

Responsabilité contractuelle du fait d'autrui, 563

Responsabilité du commettant, 523

Responsabilité du fabricant, 551

Responsabilité du fait des animaux, 534

Responsabilité du fait des biens, 529

Responsabilité du fait des immeubles, 542

Théorie générale, 502

# Intervention humaine ou de la nature, 540, 541, 543

### **-J**-

### Jeu et pari

Caractéristiques particulières, 339

Notion, 338

#### Joint-venture, 350

#### Juge

Immunité de poursuite, 483

#### -L-

### **Lésion**, 121-141

Définition, 123

Illustrations, 125

Lésion entre majeurs, 124, 128, 129, 138

Lésion objective, 123, 124, 129, 147

Lésion subjective, 123, 127, 129, 147

Matière matrimoniale, 126

Mécanismes apparentés, 129-141

- Clause abusive, 138-141
- Clause externe, 131-134
- Clause préjudiciable, 135-137
- Exploitation, 129, 130

Mineur, 150

- Procédure et preuve, 153

Partage successoral, 126

Plan, 121

Principe, 122

Régime de protection, 147

Renonciation à la société

d'acquêts, 126

Renonciation au partage du patrimoine familial, 126

Types, 123, 147

### Lésion objective

Voir Lésion

### Lésion professionnelle, 601-628

Accident du travail

- À l'occasion du travail, 614
- Définition, 612
- Événement imprévu et soudain, 615, 616
- Illustrations, 613, 614
- Mise en contexte, 607
- Par le fait du travail, 613
- Répétition d'un même geste, 616

Blessure, 607, 611

- Interprétation de l'expression
   « être à son travail », 611
- Présomption de lésion professionnelle, 611

Blessure causée par un accident du travail *voir* Accident du travail

Employeur, 605

Entente de réciprocité, 603

Établissement au Québec, 603, 605

Financement, 603

Historique, 602

Lésion professionnelle

- Définition, 607
- Possibilités, 607
- Présomptions, 607, 611

Lésion psychologique

- Dispositions inapplicables, 617
- Événement imprévu et soudain, 616
- Harcèlement, 617, 618, 623
- Maladie causée par un accident du travail, 617

Loi applicable, 602

Maladie causée par un accident du travail *voir* Accident du travail Maladie professionnelle

- Caractéristiques, 608
- Décision de principe, 609
- Mise en contexte, 607
- Nouvelle maladie, 610
- Présomption, 609

Mise en perspective, 602, 603

Négligence grossière et volontaire, 615, 620

Plan, 601

Portée de la loi, 603

Recours de droit commun, 621-628

- Mise en contexte, 621
- Option, 623, 628
- Personne étrangère au milieu de travail, 627
- Préjudice non pécuniaire, 627
- Présence d'une loi fédérale, 624
- Procédure, 628
- Recours contre un autre employeur, 626, 627
- Recours exclus, 622-625
- Recours limités, 626, 627
- Recours non limités, 627
- Recours pour l'excédent, 626, 628
- Subrogation, 628
- Victime par ricochet en cas de survie, 627

Résidence du travailleur, 603

Séjour professionnel à l'étranger, 603

Théorie des prédispositions, 619

Travailleur, 606

Travailleur autonome, 606

### Lésion subjective

Voir Lésion

### Lettre d'avocat

Mise en demeure extrajudiciaire, 763, 765

Lettre de crédit, 888, 890

### Libération de certains débiteurs hypothécaires

Historique, 1123

Illustration, 1124

Principe, 1124

**Liberté contractuelle**, 40, 43, 47-49, 174, 215, 311, 839, 850, 921

### Lien de causalité, 463-467

Causalité adéquate, 464

Distinction avec la faute, 417, 418

Équivalence des conditions, 466, 467

Illustration, 465

Pluralité de causes, 466, 467

Position du problème, 463

### Lieu du paiement

Voir Paiement

### Ligature des trompes

Voir Stérilisation volontaire

### Locataire à long terme

Impossibilité d'exécution, 1121

### Logement

Dispositions législatives d'ordre public, 176

Option et cumul entre les régimes de responsabilité, 572

Voir aussi Bail de logement

# Loi sur l'assurance automobile (L.a.a.)

Mise en contexte, 629

Régime d'indemnisation des victimes d'actes criminels

- Exclusion, 590

Voir aussi Préjudice corporel causé par une automobile, Préjudice matériel causé par une automobile

# Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels (L.i.v.a.c.)

Voir Régime d'indemnisation fondé sur la solidarité sociale

# Loi sur la faillite et l'insolvabilité (L.f.i.)

Action paulienne (action en inopposabilité), 792, 794

# Loi sur la protection du consommateur (L.p.c.)

Affaiblissement de la liberté contractuelle, 43

Avantages, 54

Capacité contractuelle, 142

Cession de créance, 957

Contrat à distance, 84

Contrat de consommation, 51

Exigence d'un écrit, 56

Loi d'ordre public, 54, 176

Notion d'exploitation, 129-130

Ordre public de protection, 200

Prescription, 1163

Réduction de l'obligation, 206

Régime des garanties, 208

### Voir aussi Protection du consommateur

### Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles (L.a.t.m.p.)

Avantages et inconvénients pour les travailleurs, 602

But. 602

Champ d'application, 604-620

Historique, 602

Loi d'ordre public, 176, 603

Portée, 603

Recours de droit commun,

621-628

Régime d'indemnisation des victimes d'actes criminels

- Exclusion, 590

Voir aussi Lésion professionnelle

### Loi visant à favoriser le civisme Voir Régime d'indemnisation fondé sur la solidarité sociale

### Lois particulières

Responsabilité civile, 391-393

### Louage

Voir Bail

# Louage commercial Voir Bail commercial

# Louage résidentiel

Voir Bail de logement

### -M-

### Majeur en curatelle, 158, 159

Actes antérieurs et postérieurs à la curatelle, 159

Conditions d'ouverture, 158

Connaissance du cocontractant, 159

Inaptitude totale et permanente, 158

Notion, 158 Notoriété, 159 Nullité du contrat, 159 Protection maximale, 158 Recours, 159 Réduction de l'obligation, 159 Régime, 159 Suspension de la prescription, 1189 Testament, 161

### Majeur en tutelle, 156, 157

Actes antérieurs et postérieurs à la tutelle, 157 Conditions d'ouverture, 156 Connaissance du cocontractant, 157 Degré de capacité du majeur, 156 Illustrations, 156 Jugement de tutelle, 156 Notion, 156 Notoriété de l'inaptitude, 157 Nullité du contrat, 157 Procédure et preuve, 157 Recours, 157 Réduction de l'obligation, 157

Suspension de la prescription, 1189

Testament, 161

Régime, 157

## Majeur incapable Voir Régime de protection

## Majeur non doué de raison Voir Régime de protection

### Majeur pourvu d'un conseiller, 154, 155

Actes antérieurs et postérieurs à la nomination, 155

Illustration, 154 Notion, 154 Nullité du contrat, 15 Perte partielle d'autonomie, 154 Procédure et preuve, 155 Protection minimale, 154 Recours, 155 Réduction de l'obligation, 155 Régime, 155

## Majeur sous curatelle Voir Majeur en curatelle

## Majeur sous tutelle Voir Majeur en tutelle

Majorité, 148

### Maladie

Capacité contractuelle - Illustration, 146

# Maladie professionnelle Voir Lésion professionnelle

## Mandant / Mandataire Voir Mandat

### Mandat

Caractéristiques particulières, Contrat à titre gratuit, 63 Décès d'un intervenant, 260 Notion, 325 Paiement - Accipiens (le payé), 864, 871

- Solvens (le payeur), 862

Responsabilité contractuelle du fait d'autrui, 563

Révocation, 215

Solidarité, 1042

Voir aussi **Gestion d'affaires**; voir également sous le descripteur spécifique

### Mandat d'inaptitude

Voir Mandat donné en prévision de l'inaptitude

# Mandat donné en prévision de l'inaptitude, 44, 56, 160, 161

Actes antérieurs et postérieurs à l'homologation du mandat, 161 Caractère temporaire, 160 Complément au testament, 160 Connaissance du cocontractant,

161 Degré d'inaptitude du mandant,

161
Homologation, 160

Institution originale, 160

Notion, 160

Notoriété de l'inaptitude, 161

Popularité, 160 Procédure, 160 Régime, 161 Testament, 161

Marge de crédit, 306, 701, 1107

### Mariage

Voir Contrat de mariage

### Matière familiale

Honoraires de l'avocat

Entente à forfait ou à pourcentage, 184

Matière immobilière

Voir Vente immobilière

Matière mobilière Voir Vente mobilière

#### Matière successorale

Voir Succession

### Mauvaise foi

Abus de droit, 567, 568 Restitution des prestations, 1228, 1232, 1245

#### Médias

Recours en diffamation

- Prescription, 1170

### Médicament

Incapacité de fait, 146

### Mesures conservatoires, 776-797

Action en déclaration de simulation, 795-797

Action oblique, 778-784

Action paulienne (action en inopposabilité), 785-794

Catégories, 777

Créanciers visés, 776

Notion, 776

Opposabilité du contrat aux tiers, 269

Voir aussi Droit de rétention

### Mesures de réadaptation Voir Réadaptation

### Mineur, 148-153

Absence de protection, 149

Âge de la majorité, 148

Autorisation du conseil de tutelle ou du tribunal, 149, 151

Besoins ordinaires et usuels, 149, 150

Capacités financières, 153

Dispositions applicables, 149

Don d'organe, 152

Emploi, 149

Exercice de son art ou de sa profession, 149

Fausse identité ou faux papiers, 153

Histoire, 148

Illustration, 149

Mineur de plus de 14 ans, 149

Notion de préjudice, 150

Nullité du contrat, 150-152

Paiement

- Représentant autorisé, 864

Prescription extinctive, 1143

- Suspension, 1189, 1190, 1224, 1225

Procédure et preuve en cas de lésion, 153

Protection maximale, 152

Protection minimale, 150

Réduction de l'obligation, 150

Restitution des prestations, 1242

Testament, 152

Tuteur au mineur, 149-152, 155, 864, 1189, 1190

- Acte illégal posé par le tuteur,
- Acte qui aurait dû être fait par le tuteur, 150
- Inventaire des biens à administrer, 295
- Obligations, 149

Types de lésion, 150

Voir aussi Gardien du mineur, Titulaire de l'autorité parentale

### Mise en demeure

Voir Demeure

### Modalités complexes

Voir Obligation à pluralité d'objets, Obligation à pluralité de sujets

### Modalités de la vente Voir Vente

#### Modalités du contrat

Catégories, 272, 1021

Définition, 272, 1021

Voir aussi Condition, Terme

### Modalités du paiement

Voir Paiement

### Modalités simples

Voir Condition, Terme

# $\begin{tabular}{ll} {\bf Modification~du~contrat}, 211, \\ 1012 \end{tabular}$

# Monde universitaire et juridique, 2-7

Décorum, 2, 5, 7

Monde juridique, 7

Titre « Docteur », 4

Titre « Me – Maître », 3

Usage de « professeur », 5, 6

- Distinction entre « professeur »
   et « chargé de cours », 5
- Monsieur ou madame, 6

Usage du « vous », 2

### Moyen de défense

Clause exonératoire de responsabilité, 494

Défense pénale, 480

Délégation, 999

Novation, 1001, 1005, 1011

Nullité, 193

Obligation de renseignement et de bonne foi, 1113

Prescription, 1159

Subrogation, 990

### Moyen dilatoire

Incapacité de fait, 146 Novation, 1001, 1005, 1011 Obligation alternative, 1026

### Municipalité rurale

Prescription extinctive, 1173, 1174

-N-

### Négligence

Abus de droit, 567 Voir aussi **Action oblique** 

# Négligence grossière et volontaire

Régime d'indemnisation des lésions professionnelles, 615, 620

### Négociations précontractuelles

Distinction entre des pourparlers précontractuels et la formation du contrat, 83

Rupture abusive, 86

### Nominalisme monétaire

# Voir Principe du nominalisme monétaire

### Novation

Condition de validité, 1002 Définition, 1001

Hypothèses d'application, 1003

Moyens de défense, 1001

Novation par changement de créancier, 1013, 1014

- Droit moderne, 1014
- Inconvénient, 1013
- Opération, 1013

Novation par changement de débiteur, 257, 1000, 1004-1009, 1020

- Arrêt *Mackay*, 1006-1008
- Droit moderne, 1009
- Deux étapes distinctes, 1008
- Graphique, 1006
- Moyen dilatoire, 1005
- Opération, 1004
- Présomption de délégation, 1004
- Stipulation pour autrui, 257

Novation par changement de l'obligation, 1010-012

- Droit moderne, 1012
- Élément essentiel de l'obligation, 1010
- Illustration, 1011
- Moyen dilatoire, 1011
- Opération, 1010

Plan, 995, 1003

Technique radicale, 1001

### Nullité

Action en justice, 193

Cause illicite et contraire à l'ordre public, 170, 173

Distinction avec la confusion, 1129

Distinction avec les autres sanctions du défaut de formation, 205-209

- Dommages-intérêts, 207
- Plan, 205
- Réduction de l'obligation, 206
- Régime des garanties, 208
- Sanctions de l'inexécution contractuelle, 209

Droit de critique, 194

Étendue de l'annulation, 202, 203

- Illustrations, 203
- Règles, 202

Exception, 193

Incapacité de fait, 144, 146

Majeur en curatelle

- Actes antérieurs et postérieurs à la curatelle, 159
- Testament, 161

Majeur en tutelle

 Actes antérieurs et postérieurs à la tutelle, 157

Majeur pourvu d'un conseiller

 Actes postérieurs à la nomination, 155

Mandat donné en prévision de l'inaptitude

 Actes antérieurs à l'homologation du mandat, 161

Mineur, 150-152

Mise en contexte, 193

Moyens de défense, 193

Portée de l'annulation, 204

- Principe, 204

Prescription, 1163

 Point de départ et calcul du délai, 1181

Procédure, 193

Types de nullité, 193

Voir aussi Nullité absolue, Nullité relative

### Nullité absolue

Caractéristiques, 196

Cause illicite et contraire à l'ordre public, 195

Cession de créance, 938

Critères de distinction, 194

Distinction entre ordre public de protection et de direction, 200

Mineur, 152

Non susceptible de confirmation, 196

Obligation du juge de la soulever d'office, 196

Ordre public de direction, 200

Vice de forme, 195

#### Nullité relative, 197-200

Bonne foi, 197

Caractéristiques, 197

Confirmation, 198

Critères de distinction, 194

Distinction entre ordre public de protection et de direction, 200

Illustration, 199

Juge ne peut la soulever d'office, 197

Ordre public de protection, 200

Présomption, 195

Régime de protection, 197

Risque d'un préjudice sérieux, 197

Vice de consentement, 195

**-O-**

### Objet de l'obligation

Chose future, 166

Clause de paiement des frais judiciaires, 168

Contrat de bail, 164

Convention aléatoire, 166

Définition, 164, 1022

Distinction avec la cause, 171

Illustration moderne, 168

Mise en contexte, 163

Objet certain, 166

Objet déterminé ou déterminable, 167, 168

Objet illicite et contraire à l'ordre public, 164, 169, 174, 179

Objet licite, 169

Objet possible, 165

Obligation de faire ou de ne pas faire, 164

Réconciliation de l'objet et de la cause, 174-186

#### Objet du contrat, 163

# Objet du paiement Voir Paiement

### **Obligation**

Notion, 26-31

- Définition de l'obligation, 26
- Droit personnel et non réel, 27
- Lien de droit, 28
- Lien entre deux ou plusieurs personnes, 30
- Obligation de faire ou de ne pas faire, 31
- Régime de l'obligation naturelle, 29

Voir aussi Cause de l'obligation, Découverte de nouvelles obligations, Droit des obligations, Objet de l'obligation, Réduction de l'obligation, Source des obligations; voir également sous le descripteur spécifique

# Obligation à exécution successive

Obligation à terme

 Prescription (point de départ et calcul du délai), 1180

Refus ou négligence de manière répétée d'exécuter son obligation

- Demeure de plein droit, 767

# Obligation à pluralité d'objets, 1021-1029

Catégorie de modalités, 1021

Impossibilité d'exécution, 1122

Notion d'objet, 1022

Notion de modalité, 1021

Obligation alternative, 1024-1026

- Distinction avec la clause pénale, 1026
- Notion et régime, 1024
- Théorie du risque, 1025

Obligation conjonctive, 1023

- Principe, 1023

Obligation facultative, 1027-1029

- Choix de la prestation, 1029
- Exécution forcée, 1029
- Favoritisme, 1029
- Interprétation et coordination, 1028
- Notion, 1027
- Qualification à titre de clause pénale, 1029
- Sanction en cas de non-respect, 1029

Plan, 1022

## Obligation à pluralité de sujets,

198, 334, 1021, 1030-1113

Catégorie de modalités, 1021

Cautionnement, 1092-1113

Confirmation, 198

Divisibilité *voir* Obligation conjointe ou divisible

Indivisibilité *voir* Obligation indivisible

Notion, 1030

Obligation conjointe ou divisible, 1031, 1032

- Applications, 1032

- Définition, 1031
- Principe, 1031

Obligation *in solidum*, 1084-1091 Obligation indivisible, 1033-1036

- Critique, 1035
- Effets, 1034
- Interruption de la prescription, 1212, 1217
- Objet non susceptible de division, 1033, 1036
- Source, 1033
- Suspension de la prescription, 1193
- Types d'indivisibilité, 1033
  Obligation solidaire, 1037-1083

Voir aussi Cautionnement, Obligation in solidum, Obligation solidaire

### Obligation à terme

Voir Terme

Obligation alternative Voir Obligation à pluralité d'objets

Obligation conjointe Voir Obligation à pluralité de sujets

Obligation conjonctive Voir Obligation à pluralité d'objets

Obligation d'information Voir Obligation de renseignement

**Obligation de faire**, 31, 164, 561, 781

Exécution en nature, 817-826

- Contrat intuitu personæ, 826

- Droit de révocation (ou résiliation unilatérale), 825
- Droit du travail, 822
- Droits et libertés de la personne, 823
- Exécution par le créancier ou un tiers, 818
- Exécution par le débiteur, 819
- Injonction, 821
- Mise en contexte, 817
- Participation personnelle du débiteur, 820, 824
- Position actuelle, 824
- Position traditionnelle, 820
- Principe du respect de la parole donnée, 817
- Procédure civile, 821

### Obligation de garantie, 560

### Obligation de moyen

Aggravation du risque, 724 Devoir d'éducation et de surveillance, 507

Faute contractuelle, 559
Illustration, 561, 562
Obligation de sécurité, 576
Option et cumul entre les régimes de responsabilité, 575

# **Obligation de ne pas faire**, 31, 164, 561, 767, 781

Exécution en nature, 814-816

- Illustration, 815
- Principe, 814
- Sanction, 816

### Obligation de renseignement

Cautionnement, 176, 243, 1113 Délégation

- Conduite répréhensible, 1008

Gestion d'affaires, 355 Interprétation du contrat, 242, 243, 245

Responsabilité médicale, 681 Risques de développement, 552

### Obligation de résultat

Faute contractuelle, 560

Illustration, 561, 562

Moyens d'exonération, 560

Option et cumul entre les régimes de responsabilité, 575, 577, 578

Présomption de responsabilité, 560

Responsabilité contractuelle du fait d'autrui, 564

### Obligation de sécurité, 576, 578

### Obligation divisible Voir Obligation à pluralité de sujets

### Obligation en nature

Cautionnement, 1097 Exécution en nature, 812-830

- Confrontation de la théorie à la pratique, 830
- Distinction et complémentarité du droit substantif et du droit procédural, 827-829
- Impossibilité d'agir sur la personne de son débiteur, 812
- Obligation de faire, 817-826
- Obligation de ne pas faire, 814-816
- Plan, 813

# Obligation facultative Voir Obligation à pluralité d'objets

# **Obligation implicite**, 575, 576, 578

**Obligation** *in solidum*, 22, 426, 433, 467, 474, 502, 531, 564, 721, 731, 981, 1030, 1032, 1051, 1084-1091, 1103, 1216

Arrêt Chartré, 1088

Arrêt Prévost-Masson, 1087

Champ d'application, 1091

Cumul d'indemnités, 721

Définition, 1086

Faute d'un tiers, 502

Graphique, 1085

Histoire, 1089

Interruption de la prescription, 1216

Notion, 1084

Régime juridique, 1090

Responsabilité contractuelle du fait d'autrui, 564

Responsabilité du fait des animaux, 531

# Obligation indivisible Voir Obligation à pluralité de

### Voir Obligation à pluralité de sujets

# **Obligation naturelle**, 28, 29, 371, 908, 1146

#### Obligation pécuniaire

Cautionnement, 1097

Exécution en nature, 807-811

- Absence théorique de difficulté d'exécution, 807
- Dette de valeur, 810
- Indexation, 811
- Inflation, 809
- Principe du nominalisme monétaire, 808

### Obligation solidaire, 1037-1083

Aperçu des effets les plus importants, 1039

Cautionnement, 1093

Droit commercial, 1052-1056

- Billets à ordre, 1054
- Cautionnement, 1055
- Notion, 1052
- Portée, 1053
- Société et association, 1056

Effets principaux de la solidarité entre le créancier et les codébiteurs, 1058-1070

- Compensation, 1060
- Confusion, 1061
- Décès du débiteur, 1067
- Droit de poursuite pour le tout, 1058
- Graphique, 1060-1062, 1064,
- Moyens de défense (obligation), 1059
- Moyens de défense (solidarité), 1066
- Remise, 1062, 1063
- Remise et insolvabilité, 1064, 1065
- Renonciation à la solidarité, 1068-1070

Effets principaux de la solidarité entre les débiteurs, 1071-1077

- Contribution, 1073
- Débiteur solidaire non intéressé à la dette, 1074, 1075
- Graphique, 1076, 1077
- Insolvabilité, 1076
- Insolvabilité et renonciation, 1077
- Moyens de défense, 1072

- Subrogation, 1071

Effets secondaires, 1078-1083

- Interruption de la prescription, 1079
- Mise en demeure, 1080
- Principe, 1078
- Théorie du risque, 1081-1083

Fondement, 1037

Impossibilité d'exécution, 1122

Interruption de la prescription, 1212-1215

- Recours contre un débiteur solidaire et désistement, 1212, 1213
- Recours du créancier contre un débiteur solidaire non poursuivi, 1214
- Recours entre débiteurs solidaires, 1215
- Obligation de réparer le préjudice causé à autrui par la faute extracontractuelle de deux personnes ou plus (art. 1526 C.c.Q.), 570, 1045-1047, 1051
- Généralités, 1045
- Tendance large, 1047
- Tendance restrictive, 1046, 1051

Participation de plusieurs personnes à un fait collectif fautif entraînant un préjudice (art. 1480 C.c.Q.), 1048-1051

- Généralités, 1048
- Tendance large, 1050
- Tendance restrictive, 1049, 1051

### Remise

 Interactions de la solidarité et du cautionnement avec la remise, 1062-1065, 1105, 1133

- Responsabilité contractuelle du fait d'autrui, 565
- Solidarité conventionnelle (prévue par les parties), 1040
- Intention claire de s'engager, 1040
- Solidarité en droit commercial voir Droit commercial
- Solidarité légale (prévue par le législateur), 1040-1043
- Justification, 1042
- Mention expresse de solidarité, 1040
- Plan, 1043
- Tendance isolée du juge Beaudouin, 1041

Solidarité passive et active, 1038 Sources, 1040-1056

Suspension de la prescription, 1193

Terminologie, 1040, 1041

### Offre de contracter, 72-77

Conditions, 72-76

Valeur, 77

Voir aussi Consentement contractuel

### Offre et appel d'offres, 94-96

Position actuelle, 95, 96 Position traditionnelle, 94

# Offres réelles et consignation, 885-900

Consignation

- Conditions de fond, 892, 893
- Conditions de forme, 889, 890
- Effets secondaires, 896
- En cours d'instance (retrait avec l'autorisation du tribunal), 900

- Intérêts produits par la consignation, 896-898
- Retrait de la somme, 899

### Offres réelles

- Condition de fond, 891, 893
- Condition de forme, 888, 890
- Effet principal, 887
- Effets secondaires, 895
- Offres réelles conditionnelles, 894

Hypothèses d'application, 886 Notion, 885

Règles applicables, 885

# Opposabilité des exceptions

Voir Principe de l'opposabilité des exceptions

# Opposabilité du contrat aux tiers

Cession de créance

 Mesures d'opposabilité, 939-950

Contrat translatif de propriété, 268

Mesures conservatoires, 269 Notion, 267

Voir aussi Cession de créance, Effet relatif du contrat

# Option et cumul entre les régimes d'indemnisation

Voir Régimes d'indemnisation

# Option et cumul entre les régimes de responsabilité,

474, 502, 543, 570-578

Interdiction de l'option, 572 Inutilité du contrat, 577 Obligation de moyen, 575 Obligation de résultat, 575, 577, 578

Obligation de sécurité, 576, 578

Obligation implicite, 575, 576, 578

Position du problème, 570

Présomption de responsabilité, 572

Recours subsidiaire, 574

Solution jurisprudentielle, 571, 573

Solution législative, 572, 573 Source de la responsabilité, 578

### Ordre professionnel

Lois d'ordre public, 179, 180 Voir aussi **Responsabilité professionnelle** 

**Ordre public**, 28, 42, 47, 163, 164, 169-171, 173-186, 196, 200, 277, 850, 1110, 1244

Bail résidentiel, 176

Bien public, 47

Bonnes mœurs, 175, 184, 185, 277, 850

Caractère changeant et évolutif, 185, 186

Cause du contrat, 170, 171, 173, 174, 179

Cautionnement, 176, 1110

Clause de non-concurrence, 182

Contrat, 174

Contrat à distance, 84

Disposition législative, 176-178

- Expressément établi par une disposition législative, 176
- Implicitement établi par une disposition législative, 177, 178

Distinction entre ordre public de protection et de direction, 42, 200 Équité contractuelle, 175

Exercice des droits civils

- Dérogation, 174
- Renonciation, 174

Honoraires de l'avocat

 Entente à forfait ou à pourcentage, 184

Logement, 176

Lois d'ordre public, 176, 177, 179, 603

Mœurs de la société ou du juge, 186

Notion, 174

Objet de l'obligation, 164, 169, 174, 179

Ordre professionnel, 179, 180

- Contrat de rédaction de procédure, 180
- Exercice illégal de la profession d'avocat, 180
- Lois d'ordre public, 179

Prescription, 1144

Procureur général du Québec et du Canada

 Défense générale de l'ordre public, 196

Résolution ou résiliation du contrat, 176

Restitution des prestations, 1244

Stérilisation volontaire, 185, 185

Subrogation consentie par le débiteur, 178, 973

Utilité sociale, 47

Valeurs de la société, 181

Vente d'entreprise, 183

# Organisme sans but lucratif (O.S.B.L.)

Association, 328

Gardien du mineur, 512

**Outrage au tribunal**, 23, 483, 827, 830

# Règlement à l'amiable Voir Entente à l'amiable

-P-

### Pacte de préférence, 93

### **Paiement**

Accipiens (le payé), 864-871

- Créancier apparent, 868-870
- Créancier ou représentant autorisé, 864
- Paiement à un tiers non autorisé, 865
- Profit, 866
- Ratification, 867
- Récapitulation et illustration, 871

Définition, 859

Effets, 880-884

- Effet extinctif général, 880
- Imputation des paiements sur différentes dettes, 881, 882
- Imputation des paiements sur une même dette, 883
- Non-application des règles de l'imputation au compte courant, 884

Mention « paiement final »

- Remise, 1132

Modalités

- Date et frais du paiement, 877
- Lieu du paiement, 878

Modes, 876

Objet, 872-876

- Dation en paiement, 872

- Litige sur le montant d'une créance, 873
- Montant du paiement, 874
- Nouveaux modes de paiement, 876
- Paiement en argent comptant, 875
- Paiement partiel, 873
- Principe du nominalisme monétaire, 874
- Rien que la chose, 872
- Toute la chose, 873
- Virement de fonds, 876

Paiement final *voir* Mention « paiement final »

Parties au paiement, 861-871

Payé *voir Accipiens* (le payé)

Payeur voir Solvens (le payeur)

Plan, 860

Preuve, 879

Quittance et remise du titre, 879

Retard dans l'exécution du paiement d'une somme d'argent

- Clause pénale, 857
- Intérêts, 701-702

Solvens (le payeur)

- Contrat intuitu personæ, 862
- Débiteur ou tiers, 862
- Subrogation, 863
- Validité du paiement, 862

# Paiement avec subrogation Voir Subrogation

Paiement par anticipation, 302, 306, 881, 974

Paiement par compensation Voir Compensation Paiement par erreur

Voir Réception de l'indu

Paiement par offres réelles et consignation

Voir Offres réelles et consignation

Paiement préférentiel, 792, 912, 913

Paiement pur et simple

Voir Paiement

Paiement sous protêt

Voir Réception de l'indu

**Parents** 

Voir Titulaire de l'autorité parentale

Pari

Voir Jeu et pari

Partage des compétences, 13, 697

Partage du patrimoine familial

Honoraires de l'avocat

 Entente à forfait ou à pourcentage, 184

Renonciation

– Lésion, 126

Parties au paiement

Voir Paiement

Partage successoral

Voir Succession

Patrimoine familial

Voir Partage du patrimoine familial

Patron momentané

Voir Théorie du patron momentané

Père et mère

Voir Titulaire de l'autorité parentale

Permis d'alcool

Cause du contrat, 170

Personne contrôlée

Voir Régime de protection

Personne morale

Capacité contractuelle, 142

Personne physique

Capacité contractuelle, 142

Personne protégée

Voir Régime de protection

Perte de chance, 439, 440

Perte de l'ouvrage

Présomption de solidarité, 324 Responsabilité contractuelle du fait d'autrui, 565

Voir aussi Perte partielle, Perte totale

Perte de salaire

Voir Perte salariale

Perte non pécuniaire

Accident du travail, 749 Catégorie de préjudice corporel, 458 Composantes, 735

Décès de la victime immédiate, 742

Évaluation, 735-738, 750

- Illustration, 738
- Importance de l'atteinte permanente, 746
- Plafonnement, 737
- Préjudice matériel, 753
- Regroupement, 736

Régime d'indemnisation des victimes d'actes criminels, 595, 597

Victime par ricochet, 627

Voir aussi Préjudice moral, Souffrances et douleurs, Troubles et inconvénients

#### Perte partielle

Impossibilité d'exécution, 1122 Restitution en nature, 1231

### Perte totale

Restitution en nature, 1230

#### Perte pécuniaire

Catégorie de préjudice corporel, 458

Déductions pour aléas de la vie, 734

Évaluation

- Préjudice corporel, 733
- Préjudice moral, 750

Perte d'un animal domestique, 753

Voir aussi Perte salariale, Préjudice matériel

#### Perte salariale

Conséquence pécuniaire d'un préjudice corporel, 455, 593, 733

Date d'évaluation du préjudice, 713

Indemnité de remplacement du revenu, 744

Préjudice futur, 438, 718, 719

Régime d'indemnisation des victimes d'actes criminels, 596, 597

Subrogation conventionnelle, 969

### Philosophie d'un système de droit civil. 20-24

Caractéristiques traditionnelles, 20

Évolution et rapprochement des deux familles juridiques (civiliste et de common law), 22

Importance fondamentale de l'histoire en droit civil québécois, 24

Interprétation en droit civil, 21 Particularisme du droit civil québécois, 23

**Piège**, 477

### Pluralité de sujets ou d'objets Voir Obligation à pluralité d'objets, Obligation à pluralité de sujets

### Plus-value

Droit de rétention, 802

Port de la toge, 2

### Pourparlers précontractuels Voir Négociations précontractuelles

### **Préjudice**, 434-462

Atteinte à un intérêt légitime juridiquement protégé, 437

- Exemple classique, 437
- Recours de la concubine, 437
   Catégories de préjudice indemnisable, 454-462
- École de Montréal, 458
- École de Québec, 459-461
- Histoire, 454
- Préjudice corporel, 455
- Préjudice matériel, 457-462
- Préjudice moral, 456, 458-462

Clause pénale, 854

Définition, 434

Plan, 435

Préjudice certain, 438-440

- Perte de chance, 439, 440
- Préjudice futur, 438

Préjudice direct, 441-453

- Plan, 441
- Préjudice collectif, 451-453
- Préjudice par ricochet, 442-450

Régime de protection, 147

Voir aussi Aggravation du préjudice, Clause préjudiciable; voir également sous le descripteur spécifique

# Préjudice causé par une automobile, 629-631, 652

Définition d'« automobile », 631

Définition de « préjudice causé par une automobile », 652

Mise en contexte, 629

Plan, 630

Régime financé par les créateurs du risque, 687

Voir aussi Préjudice corporel causé par une automobile, Préjudice matériel causé par une automobile

### Préjudice certain, 438-440

### Préjudice collectif, 451-453

Appartenance d'un individu à un groupe ayant fait l'objet de propos offensants, 453

Confusion entre les responsabilités civile et pénale, 453

Notion et plan, 451

Recours collectif, 452

Somme de préjudices individuels, 452

### Préjudice corporel

Clause exonératoire ou limitative de responsabilité, 489

Définition, 455

Préjudice indemnisable, 455

Réparation intégrale, 730-749

- Accident du travail, 749
- Approche personnalisée, 736, 737
- Décès, 747, 479
- Déductions pour aléas de la vie, 734
- Définition inapplicable, 711
- Discrétion judiciaire, 730
- Évaluation des pertes non pécuniaires, 735-738
- Évaluation des pertes pécuniaires, 733
- Évaluation par postes séparés,
   732
- Frais divers, 733, 745
- Frais funéraires, 747
- Historique, 730
- Mesures d'indemnisation prévues dans la L.a.a., 743-748
- Mesures d'indemnisation prévues dans la L.a.t.m.p., 749

- Méthode du calcul au point,731
- Montant par jour, 738
- Pertes non pécuniaires, 746
- Pertes non pécuniaires en cas de décès, 742
- Pertes salariales, 733, 744
- Plafonnement, 737
- Processus d'actualisation, 739, 740
- Règle de trois, 737, 738
- Regroupement, 736
- Revalorisation, 748
- Trilogie de décisions, 730, 732
- Victime par ricochet, 741, 742, 745, 749

# Préjudice corporel causé par un accident médical

Voir Régime d'indemnisation des victimes d'accidents médicaux, Responsabilité médicale

# Préjudice corporel causé par un acte criminel

- Prescription extinctive, 1168, 1221-1225
- Allongement du délai, 1224
- Courants complémentaires, 1222
- Droit transitoire, 1225
- Historique, 1211
- Impossibilité psychologique d'agir, 1221, 1222
- Mineur, 1224, 1225
- Réforme de 2013, 1223, 1224

- Violence sexuelle, 1221-1225

Voir aussi Régime d'indemnisation fondé sur la solidarité sociale

### Préjudice corporel causé par une automobile, 633, 638, 646-679

Assurance obligatoire, 638

Cession de créance, 938

Définitions fondamentales, 647-656

- Automobile, 631
- Préjudice causé par une automobile, 652-656
- Préjudice corporel, 650, 651
- Résident québécois, 648, 649
- Victime, 647
- Exclusions de l'article 1 L.a.a., 657-662
- Fait autonome de l'animal, 658
- Inapplication des articles 108 à 114 L.a.a., 662
- Travail personnel sur une automobile (travaux d'entretien et de réparation), 659-661

Exclusions de l'article 10 L.a.a., 657, 663-671

- Appareil susceptible de fonctionnement indépendant, 664, 665
- Arrivée inattendue d'une voiture, 671
- Compétition, spectacle ou course automobile, 669
- Mise en contexte, 663
- Motoneige ou véhicule destiné à être utilisé en dehors d'un chemin public, 667, 668

- Présomptions de responsabilité (renvoi aux art. 108 à 114 L.a.a.), 670
- Véhicule et équipement spécialisés utilisés pour la confection de routes, 666

Interdiction complète et totale de poursuite, 987

Modifications proposées, 675-679

- Cessation de toute forme d'indemnisation, 677
- Fin de l'immunité contre les poursuites civiles, 676
- Mise en contexte, 675
- Modèle du système québécois d'assurance automobile, 679
- Obligation de rembourser les sommes versées aux autres victimes, 678

Plan, 646

Recours de droit commun, 672-674, 987

- Acte criminel commis au moyen d'une automobile, 673
- Interdiction de principe, 672
- Lésion professionnelle causée par une automobile, 673
- Non-résident québécois, 674Subrogation, 985, 987

#### Préjudice direct, 441-453

Préjudice collectif, 451-453 Préjudice par ricochet, 442-450

**Préjudice futur**, 438, 440, 713, 846

# Préjudice indemnisable Voir Préjudice

### Préjudice matériel

Clause exonératoire ou limitative de responsabilité, 491, 495

Préjudice indemnisable, 457-462 Réparation intégrale

- Pertes non pécuniaires, 753
- Principe, 752
- Valeur de remplacement dépréciée, 752

### Préjudice matériel causé par une automobile, 632-645

Assurance collision (« deux bords »), 641, 644, 645

Assurance responsabilité obligatoire pour les dommages causés à autrui (« un bord »), 641

Barème de responsabilité, 640, 644

Convention d'indemnisation directe, 639

Définition d'« automobile », 631 Définition de « préjudice matériel

Définition de « préjudice matériel causé par une automobile », 632

Délais d'indemnisation, 639

Délit de fuite, 645

Droit commun modifié, 633

Emprunt sans permission, 634

Immunité de poursuite, 640, 642, 643

Moyens d'exonération, 634-636 Préjudice visé, 632

Présomption de responsabilité

- Analyse des articles 108 et 109
   L.a.a., 634
- Dérogation au droit commun,
   634
- Illustrations et applications, 636

- Immatriculation du véhicule, 635
- Personnes visées, 634, 635
- Présence de plusieurs automobiles, 637

Principe d'indemnisation, 640 Régime automatique, 639 Règles du droit commun, 633, 640 Responsabilité solidaire, 634-636

Sens de l'expression être assuré « d'un bord » ou « des deux bords », 641

Stationnement, 645 Subrogation, 642, 643, 986 Théorie de la neutralisation des présomptions, 637

Tiers en possession de l'automobile, 634, 636

Vol du véhicule, 634

#### Préjudice moral

Clause exonératoire ou limitative de responsabilité, 489

Définition, 456

Lésion psychologique, 616, 617 Préjudice indemnisable, 456, 458-462

Réparation intégrale

- Évaluation, 750
- Pertes non pécuniaires, 750
- Plafond, 751

### Préjudice non pécuniaire

Voir Perte non pécuniaire, Préjudice moral

Préjudice par ricochet, 442-450

Cercle des personnes visées, 448

Décès de la victime

- Ancien droit, 445

- Arrêt Augustus c. Gosset, 447
- Arrêt Robinson, 446
- Indemnité pour souffrances et douleurs (solatium doloris), 446, 447
- Loi spéciale en common law, 446
- Perte de compagnie et d'assistance morale, 447
- Poursuite à titre d'héritiers,
   450

Faute de la victime

 Opposabilité à la victime par ricochet, 449

Problème, 442

Régime d'indemnisation des victimes d'actes criminels, 593, 595

Survie de la victime, 443, 444

- Arrêt Régent Taxi, 443
- Type de préjudice, 444

# Préjudice psychologique

Voir Préjudice moral

**Préjudice sérieux**, 117, 120, 197, 829

### **Prescription**

Définition, 1134

Voir aussi Prescription acquisitive, Prescription extinctive

**Prescription acquisitive**, 1134, 1136, 1142, 1247

### Prescription extinctive,

1134-1225

Action en justice *voir* Demande en justice

Application des règles, 1141-1144

- Créance de l'État, 1142

- Droit commun, 1141
- Hydro-Québec, 1142
- Mineur, 1143, 1224, 1225
- Ordre public, 1144

Définition, 1134

Délai de droit commun, 1161-1164

- Action tendant à faire valoir un droit réel immobilier, 1162
- Délai de dix ans, 1161, 1162
- Délai de trois ans, 1161, 1163
- Faux délai, 1161
- Véritable délai, 1163

Délais particuliers, 1164-1174

- Agglomération urbaine, 1171, 1172
- Délais généralement plus courts, 1164
- Diffamation, 1169, 1170
- Droit fédéral, 1164, 1167
- Jugement, 1165
- Municipalité rurale, 1173, 1174
- Préjudice corporel causé par un acte criminel, 1168
- Préjudice corporel non causé par un acte criminel, 1166
- Principes d'interprétation, 1164

Délimitation du problème, 1134 Demande en justice, 1200-1210

- Absence de décision sur le fond, 1205, 1206
- Conditions de fond, 1207-1210
- Conditions de forme, 1201
- Dépôt de la demande, 1203
- Désistement, 1203, 1208-1210
- Effet à l'égard de toutes les parties, 1207-1210

- Historique, 1200
- Notion, 1202
- Péremption de l'instance, 1202
- Rejet de la demande, 1202, 1205, 1206, 1210
- Signification de la demande, 1204

Distinction entre la prescription, la déchéance et le délai préfix, 1145-1156

- Déchéance, 1147-1150
- Délai préfix, 1151-1154
- Jurisprudence, 1155, 1156
- Prescription, 1146
- Problématique, 1145

Droit transitoire, 1138, 1225, 1139

Extinction de droits réels, 1135, 1137

Façon et moment d'opposer la prescription, 1157-1160

- Façon de l'opposer, 1157
- Illustration, 1160
- Moment où la prescription peut être invoquée, 1158
- Moyen de défense, 1159

Interruption, 1195-1220

- Cautionnement, 1211
- Demande en justice, 1200-1210
- Distinction entre l'interruption et la suspension, 1194
- Hypothèses générales, 1195-1210
- Hypothèses particulières,
   1211-1220
- Notion, 1194
- Obligation in solidum, 1216

- Obligation indivisible, 1212, 1217
- Obligation solidaire, 1212-1215
- Plan, 1195
- Renonciation, 1196-1199
- Subrogation, 1218, 1219
- Succession, 1217

Notions générales, 1141-1160

Plan, 1140

Point de départ et calcul du délai, 1175-1184

- Computation, 1176, 1177
- Dommages continus, 1184
- Dommages progressifs, 1183
- Droit commun, 1175-1177
- Illustrations particulières, 1178-1184
- Inexécution contractuelle, 1178
- Nullité du contrat, 1181
- Obligation à terme, 1179
- Obligation à terme à exécution successive, 1180
- Paiement du loyer, 1180
- Règle de base, 1175
- Responsabilité civile, 1182

Préjudice corporel causé par un acte criminel, 1168, 1221-1225

Principaux délais, 1161-1174

Réforme du Code civil, 1138

Renonciation, 1196-1199

- Illustration, 1198
- Pendant l'écoulement du délai, 1197
- Prescription acquise, 1199
- Rappel, 1196

Suspension, 1185-1193

 Conservation de la paix dans les familles, 1191

- Distinction entre l'interruption et la suspension, 1194
- Enfant à naître, 1189
- Époux ou conjoint unis civilement, 1191
- Hypothèses particulières, 1189-1193
- Impossibilité en fait d'agir, 1186-1188
- Majeur sous curatelle ou tutelle, 1189
- Mineur, 1189, 1190, 1224, 1225
- Notion, 1185
- Obligation solidaire ou indivisible, 1193
- Recours collectif, 1192
- Succession, 1189, 1191

Thèses processualiste et substantialiste, 1146

### Présomption, 496-502

Définition, 496

Intention frauduleuse, 789, 790

Mise en contexte, 496

Nullité relative, 195

Preuve circonstancielle ou par déduction, 496

Responsabilité du commettant,

Responsabilité du fabricant, 547, 550

Théorie de la neutralisation des présomptions, 637

Types de présomptions en matière de responsabilité civile, 501

Voir également sous le descripteur spécifique

#### Présomption de faits

Décision de la Cour suprême, 497

Droit criminel, 499
Illustration, 498
Responsabilité civile, 501

Responsabilité du fait des immeubles

- Preuve, 540, 541

### Présomption de faute

Faute d'un tiers, 502 Présomption légale, 501, 529 Preuve d'une absence de faute, 501, 529

Responsabilité civile, 501 Responsabilité du fait des biens, 529

Type de présomption, 501

### Présomption de responsabilité

Faute d'un tiers, 502 Impossibilité de soulever une

absence de faute, 501, 523, 542, 634

Obligation de garantie, 560 Obligation de résultat, 560

Option et cumul entre les régimes de responsabilité, 572

Préjudice matériel causé par une automobile, 634

Présomption légale, 501

Responsabilité civile, 501

Responsabilité du commettant, 523

Responsabilité du fait des animaux, 534

Responsabilité du fait des immeubles, 537, 542

Type de présomption, 501

**Présomption légale**, 500, 501, 514, 529, 537, 609

#### Presse écrite

Recours en diffamation

- Prescription, 1170

### Prestation compensatoire

Honoraires de l'avocat

 Entente à forfait ou à pourcentage, 184

#### Prêt

Caractéristiques particulières, 332

Clause de paiement des frais judiciaires, 168

Notion, 331

Prescription, 1163

Voir aussi Prêt hypothécaire

### Prêt hypothécaire

Clause de dation en paiement, 315

Clause de réclamation d'honoraires extrajudiciaires, 857

Clause pénale, 857

Délégation de paiement, 997

Novation, 1007

Offres réelles et consignation,

Paiement par anticipation, 306

Renonciation à la solidarité, 1070

Subrogation consentie par le débiteur, 972, 973, 975

Terme, 306

### Prête-nom, 795

#### **Preuve**

Action paulienne (action en inopposabilité), 788, 791

Conditions de forme du contrat, 189 Demeure de plein droit, 768

Erreur, 104

Incapable de fait, 145

Lésion du mineur, 153

Majeur en curatelle

 Actes antérieurs et postérieurs à la curatelle, 159

Majeur en tutelle

 Actes antérieurs et postérieurs à la tutelle, 157

Majeur pourvu d'un conseiller

 Actes postérieurs à la nomination, 155

Paiement, 879

Présomption de faute

Preuve d'une absence de faute, 501, 529

Présomption de responsabilité

 Impossibilité de soulever une absence de faute, 501, 523, 542

Régime d'indemnisation des victimes d'actes criminels, 588

Responsabilité du fabricant, 549

Témoignage, 496

Preuve par présomption

Voir Présomption

Principe de l'automatisme de la compensation légale

Voir Compensation légale

Principe de l'effet relatif du contrat

Voir Effet relatif du contrat

Principe de l'opposabilité des exceptions, 952, 990

Principe de la force obligatoire du contrat

Voir Force obligatoire du contrat

Principe de la liberté contractuelle

Voir Liberté contractuelle

Principe de la relativité du contrat

Voir Effet relatif du contrat

Principe de la réparation intégrale

Voir Réparation intégrale

Principe du consensualisme,

44, 188-191

Atténuation, 189, 190

Exceptions, 191

Principe du nominalisme monétaire, 332, 808, 811, 874

Principe du respect de la parole donnée

Voir Respect de la parole donnée

Privilège de l'État

Compensation légale, 915

**Procédure** 

Lésion du mineur, 153

Procureur de la Couronne

Immunité de poursuite, 484

Procureur général du Québec ou du Canada

Défense générale de l'ordre public, 196

Programme d'immunisation

Voir Régime d'indemnisation des victimes d'accidents médicaux

Promesse de contrat, 89-92

Promesse de payer

Cause du contrat, 172

Promesse de porte-fort, 248, 249

**Prostitution** 

Cause illicite et contraire à l'ordre public, 171

**Protection de la partie faible**, 67, 219, 234, 235, 237

Protection des héritiers

Prescription, 1191 Subrogation légale, 982

Protection du consommateur

Caution du consommateur, 1096 Cession de créance, 957 Clause pénale, 858 Contrat à distance, 84 Dommages punitifs, 706-709 Impossibilité d'exécution, 1121 Réparateur, 802

Voir aussi Loi sur la protection du consommateur (L.p.c.)

**Publication** 

Terme, 305

Mode d'opposabilité de la cession de créance, 945 Presse écrite, 1170

Publicité légale, 190

-Q-

Quanti minoris, 208

Quasi-contrat, 36, 37, 352 Voir aussi Gestion d'affaires, Réception de l'indu

-R-

Rapport Gauvin, 629

Réadaptation, 596, 745

Réception de certains documents par le débiteur

Mode d'opposabilité de la cession de créance, 944

**Réception de l'indu**, 352, 366-373

Conditions, 367-371

- Exceptions, 370
- Hypothèses, 367
- Obligation naturelle volontairement acquittée, 371
- Paiement par erreur, 368
- Paiement sans qu'il existe une obligation, 371
- Paiement sous protêt, 369
  Définition, 366
  Effets
- Faute du solvens, 373
- Principe, 372Quasi-contrat, 352Règles applicables, 372

#### Récompense

Sauveteur, 600

**Reconnaissance de dette**, 172, 1079, 1197, 1220

#### Recours contractuel

Voir Dommages-intérêts, Réduction de l'obligation, Résolution ou résiliation du contrat

### **Recours collectif**

Dommages punitifs, 709 Préjudice collectif, 452 Suspension de la prescription, 1192

### Recours de droit commun,

254, 590, 599, 621-628, 644, 672-674, 676, 987

Voir aussi Dommages-intérêts, Réparation intégrale

### Recours subrogatoire

Voir Subrogation

# Recours subsidiaire

Voir Subsidiarité

### Réduction de l'obligation

Choix de la sanction, 805 Clause abusive, 206 Conditions d'ouverture, 841

Impossibilité du recours, 841

Majeur en curatelle

 Actes antérieurs et postérieurs à la curatelle, 159

Majeur en tutelle

Actes postérieurs à la tutelle, 157

Majeur pourvu d'un conseiller

 Actes postérieurs à la nomination, 155

Mandat donné en prévision de l'inaptitude

Actes antérieurs à l'homologation du mandat, 161

Mineur, 150

Précision, 842

Principe, 841

Recours alternatif à la nullité, 206

Recours subsidiaire, 841

#### Réduction des montants

Dommages punitifs, 709

### Réforme du Code civil

Action paulienne (action en inopposabilité), 785

Cession de créance, 934

Clause de non-concurrence, 182

Consignation pendant le procès,

Droit des assurances, 235

Droit des sûretés, 978

Droit du louage résidentiel, 211

Prescription, 1138

Processus de recodification, 18

Régime de protection, 162

### Régime d'indemnisation

Clause dernier payeur, 723

Déclin de la responsabilité individuelle, 404

Faute de la victime, 583

Financement, 582

Historique, 579

Immunité de poursuite, 582

Indemnisation, 582

Indemnité pour remplacement de revenus, 720

Indemnité pour souffrances et douleurs, 720

Interaction entre les régimes, 584, 590, 599, 723

Mise en contexte, 579

Plan, 580

Rechute, récidive ou aggravation, 720

Régime de « no-fault » ou sans égard à la responsabilité, 583

- Domaine médical, 682

Régime étatique, 582, 723

Régime financé par les créateurs du risque (automobilistes et employeurs), 582

Règles du droit commun de la responsabilité civile, 579

Réparation intégrale, 582, 720, 723, 743-749

- Cumul d'indemnités, 723
- Règle du « once and for all »,
   720

Subrogation, 582, 991

Théorie du risque, 403

Théorie générale, 581

- Règle incompatible, 686

Voir aussi Lésion professionnelle, Préjudice corporel causé par une automobile, Préjudice matériel causé par une automobile, Régime d'indemnisation des victimes d'accidents médicaux, Régime d'indemnisation fondé sur la solidarité sociale

# Régime d'indemnisation des automobilistes

Voir Préjudice corporel causé par une automobile, Préjudice matériel causé par une automobile

# Régime d'indemnisation des lésions professionnelles

Voir Lésion professionnelle

# Régime d'indemnisation des sauveteurs

Voir Régime d'indemnisation fondé sur la solidarité sociale

# Régime d'indemnisation des travailleurs

Voir Lésion professionnelle

# Régime d'indemnisation des victimes d'accidents d'automobile

Voir Préjudice corporel causé par une automobile, Préjudice matériel causé par une automobile

# Régime d'indemnisation des victimes d'accidents du travail *Voir* Lésion professionnelle

# Régime d'indemnisation des victimes d'accidents médicaux

Programme d'immunisation, 683-688

- Mise en contexte, 683
- Notion de causalité, 686
- Notion de préjudice corporel, 686
- Notion de victime, 686
- Dispositions applicables, 685
- Indemnisation, 686
- Interaction entre les régimes étatiques, 687
- Liste des vaccins admissibles,
   685
- Régime financé par les créateurs du risque, 688
- Réponse de la Cour, 684
- Réponse du législateur, 685
- Situation d'urgence sanitaire, 685

- Subrogation, 687
- Transfusion sanguine, 689-693
- Mise en contexte, 689
- Nouveau régime, 690
- Principe d'indemnisation, 691
- Régime financé par les créateurs du risque, 692

Voie à suivre, 682, 693

Voir aussi Responsabilité médicale

# Régime d'indemnisation des victimes d'actes criminels

Voir Régime d'indemnisation fondé sur la solidarité sociale

### Régime d'indemnisation du préjudice causé par une automobile

Voir Préjudice causé par une automobile

### Régime d'indemnisation du préjudice corporel causé par une automobile

Voir Préjudice corporel causé par une automobile

### Régime d'indemnisation du préjudice matériel causé par une automobile

Voir Préjudice matériel causé par une automobile

### Régime d'indemnisation financé par les créateurs du risque

Voir Lésion professionnelle, Préjudice corporel causé par une automobile, Préjudice matériel causé par une automobile

### Régime d'indemnisation fondé sur la solidarité sociale

- Indemnisation des sauveteurs, 599, 600
- Définition de « sauveteur », 599
- Interaction entre les régimes,
   599
- Loi applicable, 599
- Mécanique des recours, 599
- Principes généraux, 599
- Récompense, 600
- Recours de droit commun, 599
- Régime de 1931 conçu pour les travailleurs, 599
- Subrogation, 599

Plan, 585

Principaux régimes, 585

Régimes étatiques, 580, 585, 687, 688

Victime d'actes criminels, 586-598

- Actes criminels commis au moyen d'une automobile, 590
- Actes criminels subis au travail, 590
- Appartenance à un groupe criminalisé, 591
- Application d'un autre régime,
   590
- Avantages, 596
- Complément d'indemnité, 592
- Comportement de la victime, 591
- Désavantages, 595
- Étude comparative, 598
- Exclusions, 589-591
- Faible valeur des indemnités octroyés, 586, 598

- Financement, 586, 598
- Identification de l'auteur du crime, 588
- Indemnités de la L.i.v.a.c., 594
- Indemnités inadaptées, 597
- Indemnités octroyés aux victimes en droit commun, 593
- Indemnités pour perte de salaire, pour les soins médicaux et pour la réadaptation, 596
- Interaction entre les régimes,
   590
- Loi applicable, 586
- Loi étrangère, 590
- Mise en contexte, 586
- Notion de faute lourde, 591
- Notion de victime, 587
- Obligation morale de l'État,
  586
- Personnes et actes visés, 587
- Personnes tenues d'indemniser la victime, 592
- Preuve, 588
- Préjudice corporel, 587, 593
- Préjudice non pécuniaire, 595, 597
- Projets de réforme, 586
- Recours de droit commun, 590
- Régime de 1931 conçu pour les travailleurs, 594, 597
- Souffrances et douleurs, 595, 597
- Subrogation, 592, 991
- Victime immédiate, 593, 595
- Victime par ricochet, 593, 595

### Régime de protection

Illustration et coordination, 162

Majeur en curatelle, 158, 159

Majeur en tutelle, 156, 157

Majeur pourvu d'un conseiller, 154, 155

Mandat donné en prévision de l'inaptitude, 160, 161

Mineur, 148-153

Mise en contexte, 147

Notion de préjudice, 147

Nullité relative, 197

Objectif, 142, 147

Paiement

- Représentant autorisé, 864

Restitution des prestations, 1242

Types de lésion, 147

Voir aussi Majeur en curatelle, Majeur en tutelle, Majeur pourvu d'un conseiller, Mandat donné en prévision de l'inaptitude, Mineur

### Régime de responsabilité

Voir Option et cumul entre les régimes de responsabilité

### Régime des garanties

Mécanisme propre à certains contrats nommés, 208

Recours distincts, 208

Responsabilité du fabricant, 548

Vice caché, 208

Voir aussi Garantie

### Régime des incapacités

Voir Régime de protection

# Régime étatique d'indemnisation

Voir Régime d'indemnisation

Registre des droits personnels et réels mobiliers (R.D.P.R.M.), 949, 979

**Registre foncier**, 190, 268, 949

### Règle de l'option et du cumul

Voir Option et cumul entre les régimes de responsabilité, Régime d'indemnisation

**Réintégration**, 820, 822, 823, 825, 826, 829, 830

#### Remise

Conditions, 1130

Controverse doctrinale, 1130

Définition, 1130

Effets, 1130

Interactions de la solidarité et du cautionnement avec la remise, 1062-1065, 1105, 1133

Paiement final, 1132

Remise expresse ou tacite, 1131

### Renonciation à la prescription

Voir Prescription extinctive

# Renonciation à la société d'acquêts

Voir Société d'acquêts

# Renonciation au partage du patrimoine familial

Voir Partage du patrimoine familial

Rente, 335

#### Réparateur

Droit de rétention, 802

# **Réparation intégrale**, 695, 710-753

Aggravation du risque

- Illustrations, 725
- Obligation de moyen, 724
- Principe, 724

Caractère définitif de l'indemnité, 714-720

- Amendement des procédures,
   719
- Atténuation, 718
- Caractère final du jugement,
  717
- Condition physique non stabilisée au moment du jugement,
   718
- Conséquence pour le défendeur, 719
- Exception conventionnelle, 715
- Exception législative, 716
- Mineur, 716
- Pertes salariales futures, 718, 719
- Preuve nouvelle indispensable,
   719
- Principe en droit commun, 714
- Régime d'indemnisation, 720
- Règle du « once and for all »,
   714, 717, 720
- Règle du versement périodique, 714-716
- Révision de l'indemnité, 718-720

Cumul d'indemnités, 721-723

- Droit antérieur, 721
- Illustrations, 721, 722
- Mise en contexte, 721
- Obligation in solidum, 721

- Régime d'indemnisation, 723
- Subrogation, 722

Date d'évaluation du préjudice, 713

- Préjudice futur, 713

Définition, 711

Dommages compensatoires, 695

Droit à une réparation, 710

Indemnisation sans plafond préétabli, 711

Mise en contexte, 710

Plan, 712

Préjudice corporel, 730-749

- Accident d'automobile, 743-748
- Accident du travail, 749
- Approche personnalisée, 736,
   737
- Décès, 741-742, 747
- Déductions pour aléas de la vie, 734
- Définition inapplicable, 711
- Discrétion judiciaire, 730
- Évaluation des pertes non pécuniaires, 735-738
- Évaluation des pertes pécuniaires. 733
- Évaluation par postes séparés,
  732
- Frais divers, 733, 745
- Frais funéraires, 747
- Historique, 730
- Mesures d'indemnisation prévues dans la L.a.a., 743-748
- Mesures d'indemnisation prévues dans la L.a.t.m.p., 749
- Méthode du calcul au point,
   731
- Montant par jour, 738

- Pertes non pécuniaires, 746
- Pertes non pécuniaires en cas de décès, 742
- Pertes salariales, 733, 744
- Plafonnement, 737
- Processus d'actualisation, 739, 740
- Règle de trois, 737, 738
- Regroupement, 736
- Revalorisation, 748
- Trilogie de décisions, 730, 732
- Victime par ricochet, 741, 742, 745, 749

Préjudice matériel

- Pertes non pécuniaires, 753
- Principe, 752
- Valeur de remplacement dépréciée, 752

Préjudice moral

- Évaluation, 750
- Pertes non pécuniaires, 750
- Plafond, 751

Principe, 711

Règles applicables à l'évaluation de tous les types de préjudice, 713-729

Régime d'indemnisation, 582, 720, 723, 743, 749

Théorie des prédispositions

- Deux étapes, 726
- Évaluation du préjudice (deuxième étape), 728
- Illustrations, 729
- Principe, 726
- Reconnaissance des conditions donnant droit à une indemnisation (première étape), 727
- Vocable anglais, 726

#### Res nullius

Animaux sauvages non appropriés, 532

### Résidence familiale

Voir Déclaration de résidence familiale

### Résident québécois

Définition, 648, 649

Voir aussi Préjudice corporel causé par une automobile

#### Résiliation du contrat

Voir Résolution ou résiliation du contrat

# Résolution ou résiliation du contrat, 832-840

Bail commercial, 838, 839
Bail de logement, 839

Catégories, 833, 836

Choix de la sanction, 805

Clause particulière, 833, 840

Clause simplificatrice, 839

Conditions d'ouverture, 835

- Inexécution contractuelle, 835
- Inexécution fautive, 835
- Inexécution importante, 835

Contrat à exécution instantanée ou successive, 833-835

Disposition législative d'ordre public, 176

Distinction entre la résolution/résiliation et la révocation (résiliation unilatérale), 835

Effet, 834

Intervention judiciaire, 833, 836, 837

Mise en contexte, 832 Nouvelle règle, 837 Plein droit, 833, 836, 837, 839 Précisions terminologiques, 833

**Respect de la parole donnée**, 32, 33, 47, 188, 817, 856

### Responsabilité civile, 388-407

Définition de « responsabilité », 388

Distinction entre la responsabilité civile et pénale, 389, 390

- Incidence d'une condamnation pénale sur un procès civil, 390
- Mise en contexte, 389

Droit commun et lois particulières, 391-393

- Dommages punitifs, 393
- Harmonie entre le Code civil et les Chartes, 392
- Principes généraux, 391

Fondements, 398-407

- Déclin du rôle de la faute, 403-405
- Faute, 399, 400
- Renouveau de la faute, 406, 407
- Risque, 401, 402

Obligation solidaire, 1044-1051

Prescription, 1164

 Point de départ et calcul du délai, 1182

Présomption légale, 501

Responsabilité morale, 388

Responsabilité objective, 401

Responsabilité privée et publique, 394-397

 Actes de gestion publique (régime spécial), 394

- Distinction entre les gestes de nature opérationnelle et politique, 395
- Fédéralisme, 397
- Lutte contre les incendies (arrêt Laurentides Motel), 395
- Principe, 394
- Problème de la qualification des actes posés par l'organisme de droit public, 396
- Tests pathologiques (traitement du cancer), 396

Responsabilité subjective, 399, 406

### Voir aussi Clause exonératoire ou limitative de responsabilité; voir également sous le descripteur spécifique

# Responsabilité contractuelle, 554-569

Abus de droit contractuel, 566-569

- Action en justice, 567
- Controverse doctrinale, 566
- Droit bancaire, 568, 569
- Illustrations, 568, 569
- Intention de nuire, 566, 567
- Position du problème, 566
- Solutions jurisprudentielles, 567
- Troubles de voisinage, 567

Distinction avec la responsabilité extracontractuelle, 556

Faute contractuelle, 555-562

- Appréciation de la faute par rapport au contenu du contrat, 557
- Distinction avec l'inexécution contractuelle, 555, 556

- Établissement de la faute, 558
- Intensité de l'obligation (illustrations), 561, 562
- Moyens d'exonération, 560
- Obligation de moyen, 559
- Obligation de résultat, 560
- Principe, 555

Plan, 554

Responsabilité du fait d'autrui, 563-565

- Bail, 563
- Droit de la construction, 565
- Illustration, 564
- Mandat, 563
- Maxime latine, 563
- Obligation in solidum, 564
- Principe, 563
- Réponse législative, 565

### Voir aussi Option et cumul entre les régimes de responsabilité

# Responsabilité du fabricant, 547-553

Acquéreur subséquent, 548

Arrêt classique, 553

Connaissance du défaut, 551

Défaut de sécurité, 547, 549, 553

Illustration, 553

Mise en situation, 547

Moyens d'exonération, 551

Notion de tiers, 548

Personnes et biens visés, 548

Présomption, 547, 550

Preuve, 549

Probabilité du préjudice, 551

Régime des garanties, 548

Risques de développement, 552

Vice de conception, 549

# Responsabilité du fait d'autrui, 503-524

Commettant, 517-524

- Abus de fonction, 522
- Agence de placement de personnel, 519
- Agissement du préposé dans l'exécution de ses fonctions, 412
- Droit français, 524
- Faute du préposé sous l'autorité d'un commettant, 518
- Notion, 517
- Patron momentané, 519
- Pouvoir et contrôle, 520
- Présomption de responsabilité,
  523
- Recours contre le préposé, 524
- Subrogation, 524

Gardien du majeur non doué de raison, 514-516

- Arrêt de traitement, 515
- Illustration, 515
- Notion de faute, 514
- Passage d'une présomption de faute à l'exigence d'une faute lourde ou intentionnelle, 514, 516

Gardien du mineur, 510-513

- Garde alternative ou cumulative, 513
- Gardien bénévole, 512
- Illustrations, 511
- Notion, 510

Principe, 503

Responsabilité contractuelle, 563-565

- Bail, 563
- Droit de la construction, 565
- Illustration, 564

- Mandat, 563
- Maxime latine, 563
- Obligation in solidum, 564
- Principe, 563
- Réponse législative, 565

Titulaire de l'autorité parentale, 504-509

- Exonération des parents, 507
- Fait fautif, 505
- Illustrations, 508, 509
- Lien de causalité entre l'acte et le préjudice, 506
- Préjudice causé par l'acte du mineur, 506
- Présomption de faute, 504
- Responsable, 504
- Vrai responsable, 505

### Responsabilité du fait des animaux, 530-536

Acceptation des risques, 535

Acte de l'animal causant un préjudice, 533

Animaux visés, 532

- Exclusion, 532

Application, 530, 533

Droit antérieur, 530

Faute de la victime, 535

Garde cumulative et non alternative, 531

Moyens d'exonération, 534, 535

Notion, 530

Obligation in solidum, 531

Partage de responsabilité, 535

Personnes visées, 531

Présence d'un contrat entre le propriétaire et la victime, 536

Présomption de responsabilité, 534

- Effet, 534

- Exception, 536 Usager de l'animal, 531, 536

# Responsabilité du fait des biens (fait autonome)

Conditions d'application relatives aux biens, 526

Coordination entre les responsabilités, 543

Droit antérieur, 525-527 Fait autonome, 526, 528, 544, 553 Gardien du bien, 527

 Notions de gardien juridique et de gardien matériel, 527

Illustrations, 528, 529, 553

Moyens d'exonération, 529

Présomption de faute, 529

- Effet, 529

Problématique, 525

Qualification des biens, 526

# Responsabilité du fait des immeubles, 537-544, 553

Coordination entre les responsabilités, 543

Défaut d'entretien, 537, 539-541, 544, 553

Droit antérieur, 537

Illustrations, 540, 541, 544

Intervention humaine ou de la nature, 540, 541, 543

Moyens d'exonération, 542

Notion, 537

Notion d'immeuble, 538

Notion de bâtiment, 538

Notion de ruine, 539

Présomption de responsabilité, 537, 542

- Effet, 542
- Impossibilité de soulever une absence de faute, 542

Preuve par présomption de faits, 540, 541

Vice de construction, 537, 539-541

# Responsabilité extracontractuelle

Clause exonératoire ou limitative de responsabilité, 490

Distinction avec la responsabilité contractuelle, 556

Solidarité, 570

Voir aussi Option et cumul entre les régimes de responsabilité

### Responsabilité médicale

Droit commun, 681

Obligation de moyen, 559

Obligation de renseignement, 681

Prescription, 1164

Régime d'indemnisation, 682, 693

Voir aussi Régime d'indemnisation des victimes d'accidents médicaux

### Responsabilité pénale

Distinction entre la responsabilité civile et pénale, 389, 390

# Responsabilité pour troubles de voisinage

Voir Troubles de voisinage

Responsabilité privée et publique, 394-397

### Responsabilité professionnelle

Obligation de moyen, 559

### Responsabilité sans faute

Responsabilité du fait des animaux, 534

Troubles de voisinage, 545

## Responsabilité solidaire Voir Obligation solidaire

#### Restaurateur

Exception d'inexécution, 760

# Restitution des prestations, 1226-1248

Contrat illicite et contraire à l'ordre public, 1244

Exemples classiques, 1227

Frais, 1241

Mauvaise foi élargie, 1228, 1232, 1245

Modification exceptionnelle, 1243

Principe, 1226

Rapports avec les tiers, 1246-1248

- Actes d'aliénation, 1246
- Autres actes accomplis au profit des tiers de bonne foi (opposabilité), 1248
- Prescription acquisitive, 1247

Régime de protection, 1242

Restitution par équivalent, 1239-1245

- Illustration, 1240
- Principe, 1239
- Principes communs, 1241-1245
- Règle subsidiaire, 1228

Restitution en nature, 1229-1238, 1241-1245

- Droit de rétention, 1236
- Fruits et revenus, 1237
- Impenses, 1232
- Impenses d'agrément, 1235
- Impenses nécessaires, 1233
- Impenses utiles, 1234
- Indemnité pour la jouissance du bien, 1238

- Mise en contexte, 1229
- Perte partielle, 1231
- Perte totale, 1230
- Principes communs, 1241-1245
- Règle de base, 1228

#### Rétroactivité

Compensation, 920, 926

Condition, 276, 290, 315

Consignation, 900

Créancier apparent, 868, 958

Nullité contractuelle, 193, 204

Prescription, 1205

Promesse de porte-fort, 249

Régime d'indemnisation, 685

Réintégration, 829

Résolution et résiliation, 834

Restitution des prestations, 1226, 1238

### Réunion d'actions

Compensation judiciaire, 924

### Révocation du contrat, 215-216

Cautionnement, 1107, 1108

Distinction entre la résolution/ résiliation et la révocation (résiliation unilatérale), 217, 835

Exécution en nature, 825

### Risque

Voir Acceptation des risques, Théorie du risque; voir également sous le descripteur spécifique

#### Risque de développement, 552

**Risques et périls**, 102, 162, 381, 382, 960

#### Ruine

Voir Responsabilité du fait des immeubles

### Rupture des négociations

Caractère abusif, 86

-S-

# Sanctions des conditions de formation du contrat

Voir Dommages-intérêts contractuels, Inexécution contractuelle, Nullité, Réduction de l'obligation, Régime des garanties, Résolution ou résiliation du contrat

#### Sauveteur

Voir Régime d'indemnisation fondé sur la solidarité sociale

### **Scandale Norbourg**

Action paulienne (action en inopposabilité), 791

Sécurité juridique, 20, 47, 188

### **Simulation**

Voir Action en déclaration de simulation

Site Internet

Voir Internet

Situation financière, 125, 130

Société, 327, 826

### Société d'acquêts

Renonciation

– Lésion, 126

### Soins médicaux

Voir Frais médicaux et paramédicaux

#### Solatium doloris

Voir Souffrances et douleurs

#### Solidarité

Voir Obligation solidaire

### Solidarité sociale

Voir Régime d'indemnisation fondé sur la solidarité sociale

### Solvens (le payeur)

Voir Paiement

### Souffrances et douleurs

Méthodes d'évaluation, 736-738 Perte d'un animal domestique, 753

Perte d'un être cher, 446

Pertes non pécuniaires, 455, 735, 753

Préjudice moral, 454, 458

Régime d'indemnisation des victimes d'actes criminels, 593, 595, 597

Souffrances temporaires, 746

Voir aussi Préjudice moral

### Source des obligations

Mise en contexte, 36 Sources, 37

**Sous-traitant**, 94, 245, 247, 258, 563, 564, 953, 980, 1063

### Stérilisation volontaire

Ordre public, 185, 186

### Stipulation pour autrui, 250-258

Arrêt classique, 258

Conditions, 252

Effets, 253-257

Fondement, 251

Graphique, 250, 258

Illustration et interprétation, 250, 258

Notion, 250

Plan, 251

Rapports entre le promettant et le tiers bénéficiaire, 255

Rapports entre le stipulant et le promettant, 254

Rapports entre le tiers bénéficiaire et le stipulant

- Droit nouveau, 257
- Révocation, 256

#### Subrogation, 964-994

Accessoires, 989

Avantages, 965, 989

Catégories, 964

Cautionnement, 1111, 1112

Cumul d'indemnités, 722

Définition, 964

Distinction avec la cession de créance, 965

Finalité, 965

Graphique, 964

Inconvénients, 990

Interruption de la prescription, 1218, 1219

Lien avec le paiement, 863, 966 Limites au transfert des droits, 992-994

- Règle de la mesure du paiement, 992
- Règle de la priorité du subrogeant, 993, 994

Responsabilité du commettant, 524

Transfert des droits du subrogeant au subrogé, 989-991

- Droits du subrogeant, 991
- Formule classique (le subrogé (celui qui paie) entre dans les souliers du subrogeant), 989
- Limites, 992-994
- Mécanisme du recours pour l'excédent, 991
- Moyens de défense, 990
- Principe de l'opposabilité des exceptions, 990

Voir aussi Subrogation conventionnelle, Subrogation légale

#### **Subrogation conventionnelle**

Consentie par le créancier original (ex parte creditoris), 968-971

- Concomitance, 970
- Consentement du débiteur, 971
- Graphique, 969
- Intention subrogatoire, 968

Consentie par le débiteur (*ex parte debitoris*), 972-976

- Conditions de validité, 976
- Étapes, 973, 974
- Graphique, 972
- Notion et histoire, 972
- Ordre public, 178, 973
- Possibilité de payer, 974
- Utilisation en chute libre, 975
  Lien avec le paiement, 966
  Plan, 967

### Subrogation légale, 966, 977-987

Acquéreur d'un bien hypothéqué, 979 Assurance de dommages, 984 Autres cas prévus par la loi, 983 Avec d'autres ou pour d'autres, 981

Paiement obligé, 980

- Graphique, 980

Paiement par le créancier de rang inférieur, 978

- Graphique, 978

Préjudice corporel causé par une automobile, 985, 987

Préjudice matériel causé par une automobile, 986

Protection des héritiers, 982 Sources, 977

**Subsidiarité**, 113, 115, 117, 334, 351, 380, 543, 574, 805, 1075, 1093, 1100

#### **Succession**

Interruption de la prescription, 1217

Obligation conjointe ou divisible, 1032

Paiement fait de bonne foi au créancier apparent (affaire Daoust c. Daoust), 868-870

- Décision, 870
- Faits, 869
- Graphique, 868

Partage successoral

- Lésion, 126

Suspension de la prescription, 1189, 1191

Voir aussi Protection des héritiers

### Sûreté

Voir Cautionnement, Hypothèque

## Survie du contrat Voir Réduction de l'obligation

## Suspension de la prescription Voir Prescription extinctive

### Syndic de faillite

Action paulienne (action en inopposabilité), 791. 792, 794 Effet relatif du contrat, 261

Voir aussi Faillite et insolvabilité

# Système de droit civil Voir Philosophie d'un système de droit civil

-T-

### Taux d'actualisation, 739, 740

Terme, 291-310

Définition, 291 Effets, 296

- À sa survenance, 310
- Avant sa survenance, 309

Moment de survenance, 297-308

- Clause « dès que le débiteur en aura les moyens », 297-299
- Déchéance conventionnelle du terme, 308
- Déchéance légale du terme, 307
- Paiement par anticipation, 302
- Prêt hypothécaire, 306
- Principe, 297
- Prorogation du terme, 301
- Protection du consommateur, 305
- Renonciation au terme, 302
- Renonciation bilatérale, 303
- Renonciation unilatérale, 304

 Situation où rien n'a été prévu, 300

Notion, 292-295

Prescription

 Point de départ et calcul du délai, 1179, 1180

Terme à durée déterminée (terme certain), 294

Terme à durée indéterminée (terme incertain), 294

Terme conventionnel, 295

Terme extinctif, 292, 296

Terme judiciaire, 295

Terme légal, 295

Terme suspensif, 293, 296

Voir aussi Clause de déchéance du terme

#### **Testament**

Acte juridique unilatéral, 351
Majeur en curatelle, 161
Majeur en tutelle, 161
Mandat donné en prévision de l'inaptitude, 161
Mineur, 152

# Théorie de l'autonomie de la volonté, 39-41

Conséquences, 40
Déclin de la théorie, 41
Principe du consensualisme, 188

# Théorie de l'équivalence des conditions

Voir Lien de causalité

Théorie de la causalité adéquate

Voir Lien de causalité

Théorie de la commercialité, 53

# Théorie de la neutralisation des présomptions

Voir Présomption

Théorie des fins de nonrecevoir, 22, 244, 382, 1008, 1113

Théorie des prédispositions, 619, 726-729

### Théorie des présomptions Voir Présomption

Théorie du crâne fragile Voir Théorie des prédispositions

Théorie du double contrat, 232

# Théorie du patron momentané, 519

**Théorie du risque**, 400-403, 517, 524, 872, 1025, 1081-1083

# Théorie générale des présomptions

Voir Présomption

# Théorie générale des régimes d'indemnisation

Voir Régime d'indemnisation

#### Thin skull rule

Voir Théorie des prédispositions

#### **Tiers**

Voir Effet relatif du contrat, Intervention d'un tiers, Opposabilité du contrat aux tiers, Restitution des prestations, Stipulation pour autrui

### Titre au porteur

Cession de créance, 948, 956

### Titulaire de l'autorité parentale

Responsabilité du fait d'autrui, 504-509

#### Transaction, 340

Voir aussi Entente à l'amiable

### Transfert de créance

Voir Cession de créance

#### Transfert de droits

Voir Subrogation

### Transfusion sanguine

Voir Régime d'indemnisation des victimes d'accidents médicaux

Transport, 321

### Travail

Voir Accident du travail, Contrat de travail, Droit du travail, Lésion professionnelle, Travailleur

### Travailleur

Définition (L.a.t.m.p.), 606

Voir aussi Accident du travail, Contrat de travail, Droit du travail, Lésion professionnelle

# Troubles de voisinage, 545, 546, 567

Abus de droit, 567
Arrêt de principe, 545
Emplacement du terrain, 546
Illustrations, 545, 546
Inconvénients normaux du voisinage, 545, 546, 567

Injonction, 710 Jumelé ou maison en rangée, 546 Mise en contexte, 545 Recours autonome, 545 Responsabilité sans faute, 545

# **Troubles et inconvénients**, 115, 735-738

Méthodes d'évaluation, 736-738

Voir aussi Troubles de voisinage

### Tutelle au majeur

Voir Majeur en tutelle

# Tutelle au mineur

Voir Mineur

-U-

#### Universalité de créances

Cession, 949

### **Urgence**

Demeure

- Demeure de plein droit, 767
- Exception à la règle de *Quintas*c. *Gravel*, 775

**Usages**, 80, 222, 224, 240, 241, 323, 409, 546, 760

-V-

Valeurs de la société, 42, 181

### Véhicule automobile

Voir Préjudice causé par une automobile, Préjudice corporel causé par une automobile, Préjudice matériel causé par une automobile

### Véhicule corporatif

Utilisation à mauvais escient, 265, 266

### Véhicule destiné à être utilisé en dehors d'un chemin public

Définition, 668

### Vente, 312-315

Caractéristiques particulières, 313

Cession de créance, 959

Contrat apparenté à la vente

- Bail à rente, 315
- Dation en paiement, 315
- Échange, 315

Contrat conclu sur Internet

Clause d'arbitrage (hyperlien),
 133

Modalités, 314

Notion, 312

Objet de l'obligation, 166, 167

Publicité légale, 190

Voir également sous le descripteur spécifique

### Vente à tempérament

Cautionnement, 1112
Définition, 314
Impossibilité d'exécution, 1121
Modalité de la vente, 314
Paiement du prix, 276
Protection du consommateur, 1121

### Vente aux enchères

Définition, 314 Modalité de la vente, 314

### Vente avec faculté de rachat

Définition, 314

Modalité de la vente, 314

### Vente d'entreprise

Ordre public, 183

#### Vente d'immeuble

Cause illicite et contraire à l'ordre public, 170

Dol, 107

Immeuble à construire

- Objet de l'obligation, 166

Publicité foncière, 190, 268

### Vente de droits litigieux, 935

Vente en justice, 1124

### Vente immobilière Voir Vente d'immeuble

### Vente mobilière

Possession valant titre, 190, 268 Prescription acquisitive, 1136

### Vente sous contrôle de justice, 1124

### Vice caché

Exigence de la demeure, 773 Pertes non pécuniaires, 753 Prescription, 1163 Régime des garanties, 208

### Vice de conception, 324, 549, 565

#### Vice de consentement, 97-141

Cautionnement, 1099
Crainte, 116-120
Dol ou erreur provoquée, 105-115
Erreur, 98-104
Lésion, 121-141
Nullité relative, 195

**Vice de construction**, 324, 537, 539-541, 565

Vice de fabrication, 549

### Vice de forme

Nullité absolue, 195

Vice de réalisation de l'ouvrage, 324, 565

Vice du sol, 324, 565

# Victime d'accidents d'automobile

Voir Préjudice corporel causé par une automobile, Préjudice matériel causé par une automobile

Victime d'accidents du travail Voir Lésion professionnelle

#### Victime d'accidents médicaux

Voir Régime d'indemnisation des victimes d'accidents médicaux, Responsabilité médicale

### Victime d'actes criminels

Voir Régime d'indemnisation fondé sur la réparation sociale

# Victime d'un programme d'immunisation

Voir Régime d'indemnisation des victimes d'accidents médicaux

# Victime d'une transfusion sanguine

Voir Régime d'indemnisation des victimes d'accidents médicaux

#### Vieillesse

Capacité contractuelle

- Absence de présomption d'incapacité, 145
- Illustration, 145, 146

### Violence sexuelle

Prescription extinctive, 1221-1225

Virement de fonds, 876

#### Voisinage

Voir Troubles de voisinage

#### Vol

Droit de rétention, 800 Préjudice matériel causé par une automobile, 634

#### Volonté de frauder

Voir Action en déclaration de simulation, Action paulienne (action en inopposabilité)

Volenti non fit injuria
Voir Acceptation des risques

**Vulnérabilité de la victime**, 102, 117, 200, 619, 726-729

Voir aussi Régime des incapacités, Théorie des prédispositions